

DES AGRICULTEURS ET DES OUVRIERS

Le sol est notre plus grande force Soyons forts par l'union des faibles Le travail est d'institution divine.

MONTRÉAL, JEUDI 26 MAI 1932

CINQ SOUS LE NUMERO

VOLUME 17 — No 21

Le retour à la terre

La nécessité d'un programme permanent

La terre, cette grande nourricière du genre humain, n'a peut-être jamais été aussi affectionnée que celle l'est présentement, du moins ici dans notre province et dans tout le Canada. Jusqu'ici on a bien tiré d'elle tout ce qu'il était possible, mais sans beaucoup plus s'en occuper, de même que de ceux qui la cultivent. Comme nous ne vivons presque tous que pour l'argent, nous avons couru après des bouts de papier, supposés avoir de la valeur, et pour en avoir obtenu nous avons cru bon de ne pas regarder à la dépense de millions: le plus possible nous avons cru bon de ne pas regarder à la dépense de millions: pour développer d'immenses pouvoirs d'eau, construire de beaux chemins, développer le commerce et l'industrie et l'agriculture a été ce dont on s'est le moins occupé.

Aujourd'hui on constate que ceux à qui nous avons livré nos ressources: naturelles n'ont que le signe de piastre comme idéal, que les beaux chemins et le développement de l'industrie ont fait de nos villes des agglomérations de travailleurs dont le développement du machinisme permet de se dispenser, et qui sont ainsi, dans bien des cas, une charge pour les administrateurs. De leur côté, les agriculteurs sont la proie des intermédiaires faute de bonnes coopératives, la science agricole n'est pas encore organisée d'une manière satisfaisante, la science agricole n'a produit qu'une faible partie de ce qu'elle aurait pu produire, enfin nous avons dans les villes des ouvriers trop nombreux pour les besoins de l'industrie, un bon nombre sont dans l'impossibilité de gagner leur vie, ce qui a fait baisser les prix des produits agricoles d'une manière qui ne permet plus aux cultivateurs de rencontrer leurs obligations.

Cependant en face de ces difficultés tous reconnaissent le retour à la terre comme le remède le plus efficace contre les misères des gens des villes. Pour notre part malgré les dangers et les difficultés qu'il comporte nous reconnaissons le retour à la terre comme le plus prompt et le moins coûteux des remèdes contre la crise actuelle.

Il ne faudrait pas tout de même se lancer dans un tel mouvement sans un plan bien déterminé, car du retour à la terre mal fait pourrait faire beaucoup de tort que de bien. On soulagera les villes en les décongestionnant, mais il ne faudrait pas ainsi créer de nouvelles charges pour les campagnes. Il est plus malheureux d'avoir à réorganiser l'agriculture et la colonisation pour diminuer nos misères, et cela dans un temps de crise terrible, mais nous devons tout prendre notre part de responsabilité car ceux qui pourraient dire: "ce n'est pas de ma faute" seraient obligés de dire: "C'est de ma faute" si leurs amis politiques cessent d'être au pouvoir.

Il ne faudrait pas croire que le retour à la terre peut être organisé avec des prières ou même en comptant sur la charité publique. Nous le croyons impossible si les gouvernements ne consentent pas à y coopérer.

Comment faire le retour à la terre, voilà ce que nous voulons maintenant examiner.

Nous avons écrit qu'il ne faudrait pas créer de nouvelles charges aux cultivateurs. Il ne faudrait pas diriger des gens dans les vieilles paroisses, les y soutenir une année et les laisser ensuite sans moyens de subsistance et à la charge des municipalités. Il faudrait donc amender la loi de manière à ce que les personnes ayant bénéficié des avantages du système de retour à la terre ne puissent pas se prévaloir du devoir des municipalités de soutenir les nécessiteux avant au moins deux ou trois ans de séjour.

De plus si nous ne sommes pas décidés à aider l'agriculture ce serait inutile de diriger des anciens cultivateurs sur des terres. Si nous augmentons le nombre des cultivateurs, nous leur créons de nouveaux concurrents dans un temps où ils ont déjà de grandes difficultés. Que feraient les manufacturiers et les ouvriers dans la chausserie si le gouvernement décidait d'employer tous les chômeurs à fabriquer des chaussures? Bâtir des manufactures pour fournir la matière première gratuitement aux chômeurs serait le moyen le plus certain pour ruiner tous ceux qui vivent de l'industrie de la chausserie. Le même danger se présente chez les agriculteurs, mais si le besoin de décongestionner les villes amène les gouvernements à donner à l'agriculture l'attention qu'elle mérite, la crise nous aura été utile.

Jusqu'ici l'agriculture a été laissée à elle-même, on a plutôt favorisé le commerce et l'industrie, et si les villes ont besoin de demander aux campagnes de leur leur retour-propre, les cultivateurs doivent accepter ce nouveau sacrifice qui leur est nécessaire pour les villes, mais ils ont droit d'exiger que l'on se décide à leur donner la protection dont ils ont besoin.

Il serait possible, si on le veut, de faire du retour à la terre qui serait profitable à tous.

Il faut à tout prix établir sur des terres tous les gens des villes qui ont des connaissances et des dispositions pour la culture. Ils sont nombreux ceux qui désirent retourner à la campagne, si cela est possible. Il va falloir de l'argent, mais c'est la dépense la plus pratique contre le chômage. D'ailleurs, si nous avons dépensé sans compter dans le temps de la guerre pour aller nous entre-tuer dans un conflit où aucun de nos intérêts était en jeu, pouvons-nous lésiner aujourd'hui lorsqu'il s'agit de la subsistance d'un grand nombre des nôtres.

Voici de quelle manière nous croyons que devrait se pratiquer le retour à la terre pour qu'il soit avantageux à tous. D'abord il faudrait diriger les gens vers les terres neuves et les terres des vieilles paroisses suivant leurs aptitudes. Au lieu de donner, on devrait prêter les fonds nécessaires; on établirait ainsi un fonds de roulement qui permettrait de continuer en permanence un travail dont nous avons absolument besoin pour l'établissement des familles.

Il serait actuellement possible de placer un grand nombre de familles à louer sur des terres des vieilles paroisses si on leur prêtait... disons \$1,500 par famille. On leur offrirait un logement, payer le loyer et les intérêts au moins la première année et vivre en attendant un peu de récolte. L'argent ainsi prêté servirait par ricochet aux cultivateurs chez qui seraient achetés des vaches, des chevaux, etc. Dans bien des paroisses où il serait possible de placer ainsi dix nouveaux venus, ce serait une cinquantaine de mille piastres répandues dans les environs. Il y a un grand nombre de propriétaires de terres qui n'en retirent rien et à qui, pour la première année, des améliorations aux bûches et à la terre seraient suffisantes comme loyer. Tous ceux ainsi placés devraient s'engager d'avance à mettre leur exploitation sous la direction de l'agronome. Ce moyen d'établissement comblerait les vides dans les paroisses, et les aiderait ainsi à rencontrer leurs obligations diverses.

Le gouvernement provincial a agi sagement en légiférant pour n'avoir à Montréal qu'un seul bureau de placement. N'aurions-nous pas aussi dix fois besoin d'un bureau d'établissement des familles? Ce serait là un travail tellement important qu'il nous semble que nos hommes d'œuvres ou nos organisations sociales devraient l'organiser pour le retour à la terre, dont nos gouvernements ont à étudier les possibilités.

Le gouvernement fédéral serait disposé à fournir sa part pour le retour à la terre: les villes, grandes et petites, sont mieux de fournir leur part, elles aussi, plutôt que de faire vivre les gens à rien faire, et le gouvernement provincial pourrait officiellement employer des agents d'une manière plus utile. Personne ne blâmerait une administration de s'être endettée pour le retour à la terre, si cela est bien fait. Il faudrait bien cependant que ce soit organisé en dehors de la politique car c'est une œuvre trop importante.

Oscar GATINEAU

LIBRES PROPOS

C'est fait.

Le sort en est jeté, les cultivateurs de la province de Québec, et eux seuls, n'ont plus le droit de faire faillite. Sans cet article, sans aucune discussion sur cet article, la Chambre des Communes a adopté l'amendement à la loi des faillites, par lequel amendement on fait aux cultivateurs de notre province, un traitement d'exception.

Qu'on remarque bien que ce n'est nullement notre intention de blâmer outre mesure les législateurs; peut-être faudrait-il plutôt les féliciter — pas de l'amendement lui-même — mais c'est à ma connaissance la première fois que des législateurs montrent autant d'empresse à se rendre aux désirs exprimés par les cultivateurs, par leur organisation. C'est malheureux, cependant, que toute cette bonne volonté se soit manifestée précisément sur une question aussi discutable, car nous résignons convaincus qu'on vient, à Ottawa, de river à leur fardeau trop lourd un grand nombre de cultivateurs qui autrement auraient pu remettre à leurs créanciers des terres payées à des prix exorbitants, et recommencer leur vie ailleurs, sur une autre ferme acquise aux conditions présentes.

Si un cultivateur a payé \$10,000 une terre qui, aujourd'hui, par la seule dépréciation des fermes, ne vaut plus que \$5,000, c'est un grand avantage. Les produits agricoles, n'en vaut plus que \$5,000, à moins qu'on ne force le cultivateur à rester attaché à ce fardeau humainement inentraînable. Même si ses créanciers ne le forcent pas immédiatement, c'est l'obligation

malgré lui s'endetter davantage d'année en année; et quand il sera obligé de lâcher, ses dettes accumulées ne le lâcheront pas. Combien de familles de cultivateurs deviendront ainsi des épaves, à cause de ce traitement de faveur, je devrais dire de défaveur, réclamé et accordé avec beaucoup de bonne volonté sans doute, mais sans étude suffisante des conséquences.

L'amendement est rendu au Sénat et sera loi sous peu; mais ce n'est pas une raison pour ne pas faire machine arrière à une prochaine session, si on s'aperçoit déjà que la nouvelle loi aura des conséquences et des répercussions désastreuses auxquelles on n'avait pas pensé.

Le traitement des juges.

La semaine dernière, un ex-ministre, candidat possible à la magistrature pour plus tard, a protesté, à Ottawa, contre la mesure du gouvernement Bennett, imposant une taxe de 10 p.c. sur le salaire des juges.

Pourquoi, comme l'a fait remarquer le député de Labelle, chicaner le gouvernement quand il fait bien?

En vertu de quel droit, ceux qui retirent de gros salaires seraient-ils exemptés de l'obligation de supporter leur part de la crise? On n'hésite pas, par la taxe de vente; frapper d'impôts même les articles achetés par les St-Vincent de Paul pour les besoins nécessaires, qu'on sache donc plutôt aller chercher l'argent chez ceux qui en ont beaucoup, chez ceux qui gagnent de gros salaires. A tout le moins qu'on ne chicane pas quand c'est cela qu'on fait.

Les prix du beurre, du fromage et des oeufs depuis 50 ans

Chiffres compilés par le secrétaire du Conseil Canadien d'Industrie laitière du Canada

Ces chiffres sont ce qui parle le plus éloquemment sur la situation des cultivateurs. Si on considère la hausse continue du prix des services indispensables dont le cultivateur a besoin, de même que celle des machines agricoles et des achats nécessaires à la vie et à l'exploitation agricole, on doit se rappeler que les cultivateurs ne pourront pas tenir longtemps dans ces conditions, et ce sera des chômeurs de plus en ville.

Année	Beurre		Fromage		Oeufs	
	Jan.	Déc.	Jan.	Déc.	Jan.	Déc.
1880	21.50	26.75	10.75	12.75	11	25
1881	21.25	25.75	9.25	12.25	14	25
1882	23.00	24.00	10.75	12.75	14	25
1883	20.50	26.75	10.25	11.75	16	30
1884	20.00	23.75	9.25	11.75	16	21
1885	20.50	18.75	11.25	9.00	20	22
1886	17.00	24.00	7.00	12.00	12	26
1887	18.75	22.25	9.00	10.75	13	20
1888	21.50	25.75	9.00	11.75	14	21
1889	19.75	23.00	9.25	10.75	13	23
1890	18.75	22.75	8.75	9.75	13	25
1891	18.75	23.50	9.00	11.00	12	20
1892	17.75	23.25	8.75	10.75	10	17
1893	18.75	23.25	9.25	10.75	11	21
1894	18.25	21.25	9.00	10.25	9	14
1895	15.25	19.25	7.25	8.75	10	15
1896	16.25	18.25	8.00	9.25	10	21
1897	15.75	19.75	8.50	10.50	10	21
1898	16.75	20.25	7.25	9.75	12	23
1899	17.00	21.50	8.00	12.00	13	22
1900	19.25	21.25	9.75	11.25	13	20
1901	19.25	20.25	8.75	10.00	12	26
1902	19.75	22.75	10.00	12.25	14	25
1903	18.50	21.25	10.50	10.75	14	28
1904	16.75	20.75	8.25	10.25	15	25
1905	18.75	23.50	9.50	12.50	17	27
1906	21.00	25.25	11.00	12.50	17	25
1907	20.75	27.75	11.75	12.75	18	28
1908	22.25	27.25	11.25	12.75	18	32
1909	22.25	26.25	11.50	11.75	21	30
1910	23.25	25.75	11.50	12.00	21	35
1911	22.00	30.75	11.25	14.50	22	37
1912	24.75	31.00	11.00	12.00	23	32
1913	25.25	28.75	11.75	13.50	22	38
1914	24.75	27.25	13.00	15.50	26	45
1915	27.25	33.50	16.75	17.50	21	48
1916	28.75	42.75	16.50	25.00	26	60
1917	38.25	42.25	21.75	21.25	35	54
1918	44.25	50.50	22.75	24.50	42	64
1919	52.75	68.00	29.50	29.00	48	80
1920	56.25	52.75	28.75	26.25	36	85
1921	59.50	49.00	35.50	23.25	38	55
1922	55.25	37.25	16.25	19.50	34	45
1923	32.25	42.00	16.25	18.25	33	50
1924	33.25	34.75	16.75	19.00	31	46
1925	35.50	42.30	19.50	24.25	34	45
1926	37.00	40.25	19.75	18.50	36	48
1927	34.50	37.75	18.00	20.75	33	46
1928	35.25	40.75	20.00	20.75	34	58
1929	37.50	40.75	19.00	18.75	36	62
1930	27.50	29.25	16.25	11.50	37	45
1931	20.50	22.00	11.25	11.00	22	40
	Mal	Mal	Mal	Mal		
	14 cts	84	15	17		40

A noter qu'il n'y a eu qu'une seule année, en 1893, que le prix du beurre a été aussi bas que cette année. Pour le fromage il faut remonter à 1904, et de 1880 à 1904 il y a eu neuf années que le fromage a été aussi bas qu'en 1932. Quant aux oeufs, ils étaient aux prix actuels en 1906, et avant cette date il n'y a eu que l'année 1885 où ils furent à un prix plus élevé.

A ce propos des juges, je lisais l'autre jour, que la seule pension des juges a coûté au Canada, l'an dernier, \$233,258. Ce qu'on aurait pu en payer des petites pensions de \$20.00 par mois avec ce montant.

C'est tout de même curieux que chez nous on accorde de grosses pensions à ceux qui ont pendant plusieurs années retiré un salaire élevé leur permettant de faire des économies pour leurs vieux jours, et d'un autre côté on s'obstine à une petite pension à de pauvres petits salariés qui ont peine tout leur vie à gagner juste pour vivre et assurer la subsistance à leur famille. Pour ma part, je serais bien d'avis qu'on retranche toute pension à ceux qui ont pendant un certain nombre d'années gagné \$3,000 ou plus par année.

Nous avons des milliers de chômeurs, il leur faut du travail, il leur faut nourrir ou les placer sur des terres, ça prend de l'argent. Eh bien, qu'on aille le chercher chez ceux qui en ont.

"La Terre de Chez Nous" notait avec beaucoup d'à-propos, la semaine dernière, que ceux qui ont l'argent, ont le devoir de faire plus large leur contribution à la rédemption du chômage et de la misère. Que les capitalistes n'attendent pas d'être terrorisés, pour cesser de théoriser, disant en substance ce journal, organe de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Des salaires annuels de \$10,000, \$15,000 et même \$75,000, pris à même les deniers publics, les deniers du peuple qui à la fin, semblent une provocation pour ceux qui ne peuvent trouver de travail à aucun prix. Voilà des fermes de désordre qu'il faudrait faire disparaître.

Vaut mieux donner l'éveil aux intéressés. En temps de crise comme celle que nous subissons, on ne peut pas se permettre une foule d'extravagances qui passeraient inaperçues en d'autres temps.

Des actes maintenant!

Sous ce titre un collaborateur du "Droit", d'Ottawa, qui signe V. B., écrit ce qui suit pour démontrer que si le retour à la terre est une bonne chose, il faut plus que des paroles éloquentes sur ce thème connu.

"Il n'est pas un homme public, en mal de harangue, qui n'ait des accents pour recommander le retour à la terre. Et cela fait bien dans un discours, l'idée étant déjà à la mode.

Le retour à la terre compte, certes, d'admirables apôtres; on ne peut oublier le retentissant plaidoyer de M. le sénateur Lacasse, l'énergie campagne du Dr Saint-Pierre à Windsor, de MM. Tancred, Saint-Père et Laforte, les appels si éloquentes et si fortement raisonnés des Voyageurs de Commerce. A leur côté, la rare presse libre de langue française essaie de faire entendre raison aux gouvernements.

C'est à se demander avec quel succès. Jusqu'ici, ceux qui ont l'honneur de la confiance publique, répètent de jolies phrases et ne vont pas plus loin. Devant les Chevaliers de Colomb célè-

conférence qui serait toute à lire et à relire, mais nous conseillons à ceux qui veulent bénéficier d'une conférence utile d'inviter M. le notaire Deschênes.

La résolution suivante, qui se passe de commentaires, fut adoptée: "On demande au Conseil Central de faire une pression appuyée par le procureur général afin d'obtenir de celui-ci d'instituer des procédures tendant à la révocation de la charte de l'Université Ouvrière Enrg. et à la fermeture de toutes les cellules communistes de cette province."

Le R. P. A. Dugré toucha dans ses remarques à plusieurs points très importants d'une vie nationale. Il cita d'abord le cas d'un quelqu'un qui toute sa vie a attiré sa clientèle au nom du patriotisme et à cause des alliances de ses filles qui ont épousé des gens d'autre nationalité, c'est trouvé en mourant à laisser sa fortune à des gens d'une nationalité autre que celle qui lui a fait acquiescer.

Il parle ensuite des adoptions et signale le fait que ceux qui adoptent un enfant ont une cinquantaine de piastres à payer pour se prévaloir de la loi. "Ceux qui adoptent un enfant", dit-il, "font un assez beau geste en procurant un foyer à quelqu'un qui n'en a pas, qu'ils devraient être exemptés de payer un montant aussi élevé." Il ajoute qu'il y a à Lévesque 750 enfants dans une bâtisse construite pour en loger 400, et c'est là, dit-il, une des raisons pour lesquelles il faut encourager les adoptions.

Le R. Père soumit ensuite à l'assemblée le problème qui se pose pour les dix à quinze mille enfants qui sortent des écoles et qui ont, comme d'habitude, et qui ont à se trouver une carrière. Il dit que les jeunes des villes et ceux des campagnes forment de vingt-cinq à trente mille jeunes gens qui ont à se trouver une position dans notre province. Il ajoute que dans ces conditions nous devons conserver nos positions pour les nôtres, au lieu de les donner à des Européens et de plus il faut aider les agriculteurs à pouvoir rester chez eux.

Il finit en disant que 12,000 anciens cultivateurs, à Montréal, ont fait application pour avoir de l'aide pour retourner en campagne et il faut, dit-il, que le gouvernement provincial et la ville de Montréal acceptent au plus tôt l'offre d'Ottawa pour organiser le retour à la terre.

Espérons que les deux échevins présents, MM. A.-E. Goyette et A. Savard, ont pris bonne note de ces remarques et saillant les faire valoir en temps et lieu.

O. G.

Feu Mme Oswald Richer

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Madame Oswald Richer, de St-Marcel, comté de Verchères, décédée survenue le 9 mai courant.

M. Oswald Richer n'est plus un inconnu dans le monde agricole de notre province, et il compte parmi les lecteurs du "Bulletin des Agriculteurs" bon nombre d'amis personnels, qui sauront lui apporter à lui et à sa famille de réconfort de généreux témoignages de sympathies.

S'il est vrai de dire, "aux grandes âmes, les grandes épreuves", M. Richer est de ceux que la Providence n'a pas ménagés depuis 10 ans. A deux reprises et une gardienne à ses nombreux enfants devenus orphelins en bas âge, à la disparition de la première compagne de sa vie, la Providence est venue de nouveau frapper à la même porte et de façon aussi soudaine qu'imprévue.

Nous prions M. Richer et ses enfants d'accepter les sincères sympathies de tout le personnel du "Bulletin des Agriculteurs" et nous demandons à tous nos lecteurs une prière pour le repos de l'âme de Madame Richer.

D.-C. N.

Le pèlerinage des hommes de St-Pierre

Dimanche dernier, les hommes de la congrégation de la Ste-Vierge, de la paroisse St-Pierre Apôtre, à Montréal, ont fait à Notre-Dame de Bonsecours leur soixante-neuvième pèlerinage annuel. Un bon nombre d'autres hommes — nous en avons remarqué de l'extrême nord — s'étaient joints aux congrégations.

Quelques anciens nous ont dit que le groupe par son nombre leur rappelle les pèlerinages des anciens jours, lorsque les gens allaient plus souvent à l'église qu'aux divertissements. La chapelle était remplie à sa pleine capacité et il était très agréable d'entendre tous les hommes chanter avec ensemble "Ave Marie Stella", "Vois à tes pieds vierge Marie", "Magnificat", et "Irai la voir un jour, au ciel, dans ma patrie".

Les démonstrations religieuses sont toujours belles, mais une démonstration d'hommes en temps de crise comme celle-ci nous semble encore plus touchante. Prient-ils pour eux plus par leur éloignement de l'Eglise et leur mauvaise conduite nous ont attiré les châtements qui nous affligent présentement?

Un grand nombre de paroissiens de St-Pierre ne voudraient pas manquer un de ces pèlerinages, et nous croyons devoir mentionner des présences telles que celles de M. Onésime Champagne, qui fait ce pèlerinage depuis 44 ans, et qui y a dirigé le chant 28 ans, et aussi celle de M. J. Garand qui y va depuis environ 40 ans, et est modérateur du chant de la foule, aux réunions d'hommes de St-Pierre, depuis bientôt autant d'années.

Les Pères Oblats qui dirigent cette paroisse méritent des félicitations pour leur dévouement, mais les paroissiens leur rendent un peu par le bel esprit religieux, d'un grand nombre.

O. G.

Ca sent... bon.

Depuis quelques semaines nous causons, avec beaucoup de chefs, de l'initiative du "Bulletin des Agriculteurs et des Ouvriers". C'est l'unanimité la plus complète. On regrette que cette alliance n'ait pas été faite depuis longtemps. On approuve la politique du journal sur les questions sociales qui y sont discutées; on nous engage à en faire un organe de formation et de direction.

Une réflexion faite par un ami nous oblige à préciser davantage la ligne de conduite que nous entendons suivre à "La Voix Ouvrière". Cet ami s'intéresse au journal, il a lu chaque numéro; en recevant le dernier il nous dit: "Certains articles sentent le parti"...

Nous voulons dire à notre ami, et à tous ceux qui pourraient penser comme lui, que nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de faire apposer le sceau, ou le "nihil obstat" d'un parti pour qu'un article ait de la valeur. La saine doctrine sociale doit être la même pour tous les partis. Nous devons dire d'ailleurs, sans méchanceté, que nous croyons que tous les partis ont la même "senteur". Notre désir est que CA SENTE BON partout; dans les partis comme ailleurs. Nous voulons que dans toutes les organisations où se groupent les différentes classes de notre société, un grand vent bienfaisant comme celui de la campagne, le vent du bon Dieu, comme disent nos gens, le vent qu'on aime tant respirer quand on quitte nos grandes villes enfumées, le vent de la paix sociale, puisse y pénétrer pour assainir. Qu'on ne se fasse pas d'illusions; les idées subversives de l'ordre ne sont pas propagées seulement dans les milieux qu'on nomme communistes pour employer un mot à la mode. Inconsciemment peut-être, dans des milieux supposés sérieux, on discute et approuve des théories qui ne sont pas toujours saines. Les chefs ont besoin de connaissances qui ne leur ont pas été fournies avant qu'ils prennent la direction de leurs groupes; les milieux de formation étaient plutôt rares, il y a quelques années. L'enquête que nous faisons actuellement dans les milieux ouvriers nous apprend des choses étonnantes. Il n'y a pas lieu de désespérer, cependant, car on écoute encore des raisonnements justes et à les approuve. La crise actuelle fait réfléchir nos travailleurs; ils s'aperçoivent que les théories qui leur ont été enseignées ne sont pas les meilleures. CA SENTIRA BON partout si on veut bien s'entendre pour ne pas voir "de la politique" dans tout ce qui se dit ou ce qui se fait par des gens qui n'ont qu'une ambition: SERVIR. Nous pouvons assurer tous nos amis que CA SENTIRA TOUJOURS BON à "La Voix Ouvrière" car on s'emploie à y répandre le parfum de la doctrine sociale qui est la seule qui puisse assurer à nos classes de travailleurs "la modeste aisance" souhaitée par un grand sociologue.

Philippe-J. LAGANIERE

En vue d'améliorer notre industrie laitière

Nous aimons à commenter un peu deux nouvelles mesures destinées à améliorer l'industrie laitière dans notre province. Nous voulons parler de la nouvelle "aide" des ministères fédéral et provincial de l'agriculture aux cultivateurs de la province pour achats de taureaux de race pure, dont le texte a paru dans l'édition du 4 mai du "Bulletin des Agriculteurs et des Ouvriers," et aussi l'intention du ministère de l'agriculture de Québec de faire disparaître un certain nombre de petites fabriques. Nous applaudissons à toute mesure en vue de développer davantage notre industrie laitière, car nous avons tant à faire pour atteindre le développement qu'il nous apporte nos concurrents sur le marché mondial des produits laitiers.

Nous nous réservons bien une petite remarque que nous ferons plus tard sur le règlement pour aider à l'achat de taureaux, mais nous n'approuvons, car nous savons trop ce que vaut un bon reproducteur à la tête d'un troupeau, et nous connaissons trop également combien il est nécessaire d'augmenter le rendement de nos troupeaux.

Comme on peut le constater par le tableau suivant les pays tels que le Danemark et la Nouvelle-Zélande sont en mesure de nous faire une compétition ruineuse sur le marché mondial, et même sur notre propre marché, parce qu'ils ont augmenté beaucoup plus que nous la production de leurs troupeaux.

Pays	Moyenne de production par vache		Moyenne pour les vaches sous contrôle	
	Lait lbs	Gras de beurre lbs	Lait lbs	Gras de beurre lbs

TRIBUNE LIBRE

"Ni bleu ni rouge"

Telle est l'Union catholique des cultivateurs. Si je me suis servi d'un pareil en-tête, c'était pour attirer l'attention de tous, sur mes quelques impressions touchant cette association.

C'est encore vous, mes amis les cultivateurs, qui fournissez à la classe dirigeante les premiers éléments nécessaires à leurs subsistances, je veux dire la nourriture. Alors, pourquoi pas tous nous grouper ensemble, nous nommer des directeurs compétents, des directeurs capables de voir à ce que nos produits se vendent un prix raisonnable et non à un prix dérisoire, comme c'est le cas aujourd'hui pour le beurre, les oeufs et que d'autres choses encore.

Que l'on n'objecte que le coût de la vie tend à revenir comme il y a trente ans, c'est possible, mais en retour, que l'on baisse le coût des machines aratoires et de tout ce dont le cultivateur a besoin.

Trouvez-vous dans l'ordre des choses, cultivateurs, que vous donniez vos produits et que vous achetiez ce dont vous avez besoin à un prix exorbitant? Comprenez-le bien, il ne faut pas que pareille absurdité se continue. C'est ce que vous désirez le plus aujourd'hui et ce sera la première préoccupation de cette Union catholique des cultivateurs.

Maintenant, réfléchissons sur les questions de l'importation et de l'exportation. Depuis plusieurs années à venir à tout récemment, que l'on importe plus que l'on exporte. Le contraire devrait toujours exister pourtant. Pour quelle raison, en bonne vérité, faut-il venir de l'étranger ce que l'on peut produire? Allez-vous vous faire accroire qu'en retour, les étrangers font venir de chez nous ce qu'ils ont déjà? Non, Dieu merci.

Qu'il existe des échanges de produits, non seulement c'est très bien, mais c'est une nécessité; mais par exemple, qu'il ne nous arrive pas des produits que l'on trouve ici. C'est ridicule. Prenons un seul exemple qui n'est pas très loin dans le passé; je veux parler du beurre de la Nouvelle-Zélande. N'étions-nous pas assez de cultivateurs pour satisfaire au besoin du marché? Nous étions abondamment. Eh bien! aujourd'hui, mes amis les cultivateurs, nous souffrons d'une pareille erreur commise par nos chefs, et Dieu seul sait combien de cultivateurs, à l'heure actuelle, vont être forcés d'abandonner leur terre, et pourquoi? parce que leur principale industrie, l'industrie laitière, ne leur rapporte aucun profit.

La chose est très déplorable, mais l'Union des cultivateurs est là pour y remédier, j'en reparlerai tout à l'heure.

Maintenant, rapprochons nous un peu et portons-les sur nos voisins. Avez-vous remarqué combien de chars de chevaux, de vaches Ayrshires, Holsteins, et autres, nous arrivent de l'Ontario? Pourquoi aller encourager de tels vendeurs qui tirent ni plus ni moins l'argent de leurs frères, les Canadiens, et cela aux profits des Anglais de l'Ontario?

Cultivateurs, réfléchissez et ouvrez les yeux. Vous constaterez qu'un revirement des choses s'impose chez notre classe.

Mettez-vous des aujourd'hui de l'Union catholique des cultivateurs, demain il sera trop tard. Lorsqu'il s'agit de faire disparaître un mal, il faut y voir sans tarder.

L'Union catholique des cultivateurs verra à faire imposer des lois concernant l'importation de nos produits, et elle verra ensuite à ce qu'ils se vendent un prix raisonnable. L'Union dira: Nos produits doivent se vendre tant, tant et tant. Nos dirigeants qui ont toujours manifesté une petite sympathie envers la classe agricole, la verront se soulever pour défendre ses droits et seront forcés d'imposer des lois en leur faveur.

J'ajouterai une chose avant de finir, ceux qui feront partie de l'Union catholique des cultivateurs devront se faire un devoir d'être canadiens plus que jamais. Ils devront encourager nos manufacturiers de chaussures, d'habits, etc. Laissons les Juifs de vote, il y a déjà trop d'argent qu'ils tirent des Canadiens.

De cette façon la province redeviendra plus catholique, plus canadienne et elle ne reverra plus de pareille crise désorganiser les familles et la société.

Philias BLAIS, Saint-Eduard de Lotbinière

vos droits auprès des députés et des ministres, mais vos députés ruraux sont toujours les esclaves du parti; ils prendront vos intérêts en autant que le voudra leur "grand chef", les sacrifieront quand le voudra leur grand chef, M. le premier ministre. Et M. le premier ministre, à son tour, esclavise des trusts et des Juifs, sacrifie vos intérêts ou les défendra en autant que le voudront les messieurs des trusts et monopoles. Ce qu'il vous faut, messieurs les cultivateurs, c'est un parti politique bien à vous, et d'ici les prochaines élections vous avez le temps de le former ce parti. Aux prochaines élections provinciales par exemple, si vous pouvez vous élire 15, 20, 25 députés du parti des "cultivateurs", non pas rouges ou bleus, mais du parti des "cultivateurs".

Rendus en Chambre, ces députés, les vôtres, non pas des esclaves du grand chef, se présenteront en bloc et diront: "M. le premier ministre, il nous faut telle chose. Vous allez nous accorder cela ou bien nous allons nous présenter en bloc contre vos mesures, nous avons derrière nous tous les cultivateurs de la province". Une telle voix sera l'écouteur politique.

Vous chefs politiques, rouges ou bleus, vous ridiculisez cette formation d'un nouveau parti. Mais, au fond, ils le craignent et lâcheront de l'empêcher en le ridiculisant. Ce qui fait la force d'un parti politique, c'est son union; ce qui fait son arrogance, c'est sa force dans cette union; divisez-le, affaiblissez-le, en formant votre parti bien à vous, et avant longtemps ce fier, cet arrogant devra faire des compromis avec vous, votre parti.

Pourquoi les finances de la France sont-elles à peu près les meilleures au monde? C'est que la France n'a pas deux grands partis, esclaves de deux grands chefs, mais autant de partis, s'il le faut, que d'intérêts à défendre. "Les gouvernements tombent souvent?" me direz-vous. Oui, c'est vrai, et aussi pour pouvoir se tenir debout, ils respectent et défendent les intérêts de tous les citoyens (non pas seulement de quelques-uns), ils prennent compte de l'opinion de tous leurs électeurs. En Allemagne qui s'est formé le parti des "mécontents" qui, avec Hitler, a remporté 11,000,000 de votes aux dernières élections, quand Hindenburg n'en a remporté que 18,000,000. C'est pour vous montrer combien rapidement peut se former un parti, et combien aussi rapidement, il peut devenir une force; en effet ce n'est que depuis la dernière décennie que s'est formé ce parti.

Formons-nous un parti de cultivateurs avant que les excès de nos gouvernements capitalistes nous poussent à un parti "communiste". Si, à temps, dans les pays d'Europe, on avait pu empêcher les excès des gouvernements monarchistes, ou républicains, on n'aurait pas à déplorer des partis socialistes, communistes ou radicaux. Rendons service à notre jeune pays en affaiblissant nos vieux partis politiques qui gouvernent en notables. Formons-nous un jeune parti, bien cultivateur et bien catholique.

En Chambre, pour gouverner et pour régner, les vieux partis devront faire des compromis avec ce jeune parti. Dans l'Ouest, le parti des Fermiers-Unis n'a-t-il pas pendant un temps eu la haute main aux Communes, et le parti au pouvoir n'est-il pas fermier dans certaines provinces et cependant il y a à peine 15 ans que ce parti est formé. En Angleterre, ne s'est-il pas formé dans la dernière décennie le parti travailliste, qui a même été au pouvoir pendant un certain temps?

Cultivateurs, rallions-nous. Sous un parti bien à nous. Un rouge ou du bleu, nous n'en voulons plus. Esclaves des vieux partis, ne se croyons plus.

Ernest Elzéar de BULLOUCHE

Notaire vs comptable

De quelque part, 12 mai 1932. Le Bulletin des Agriculteurs. Monsieur.

Une réflexion qui voudrait être maligne plutôt qu'un hors-d'oeuvre est faite par un qui signe "un comptable de campagne", en marge d'une calmé opinion que j'ai émise sur l'opportunité de la comptabilité agricole.

Surprenant que tel comptable n'ait pris feu qu'après, car depuis quelques semaines, quotidiens et hebdomadaires ont traité de comptabilité agricole. Il en a été parlé, ce me semble, dans des réunions agricoles. Le sujet est déjà ancien. La comptabilité est de mise.

Mais au risque de donner trop d'importance à ce qui peut n'avoir été qu'un soulagement de phrases à effet, je dirais ceci:

Vitement je suis retourné à ma tribune libre pour y trouver l'énumération des causes de tous les maux dont souffre l'humanité comme me aussi une liste d'exemples de tout inévitables, etc., etc., et je ne vois pas cela. J'y retrouve une opinion favorable à la comptabilité agricole, sans éclat, sans déclamation, sans amosité.

Déclamons de nouveau la lettre de mon interlocuteur et nous ne verrons rien qui nous soit un renseignement.

Pour clore, ne soyons pas pour l'abolition du barreau parce que certains avocats ont pu mal pointer la veuve et l'orphelin, ni pour l'extermination de la médecine parce que certaines victimes d'opérations ont pu être entrecroisées sans publicité; non plus pour la destruction des gouvernements parce que certains comptables peuvent y jongler avec les chiffres, non plus pour le maintien d'un malaise lamentable chez le cultivateur qui marche trop à l'aveuglette parce que la perfection n'est pas de ce monde. Occupons-nous d'espérer au moins l'amélioration de toutes choses.

Tous les cultivateurs, pas plus, pas moins que toutes personnes qui ont charge d'un budget, auraient dû savoir toujours exactement combien ils ont fait d'argent pour savoir toujours combien en dépenser. Qu'importe, là-dedans les bêtises d'université, de notaire, de gouvernement, de marchand, d'industriel et de comptable. Quand nous correspondons sur ce qui peut ou pourrait améliorer sa situation, nous savons à qui nous parlons; nous passons notre existence avec lui, nous connaissons ses joies et ses peines, ses succès et ses déboires; nous l'aimons comme un frère, et seuls les ombrageux peuvent se formaliser de ce que nous prenons parole et plume en faveur de la culture et du cultivateur.

VEUILLEZ ACCEPTER, M. le Directeur, mes hommages.

UN NOTAIRE DE CAMPAGNE

En garde contre les erreurs du socialisme et du communisme

St-Denis, Glé Kam, 22 avril 1932. Monsieur le Rédacteur. Le meilleur moyen de ne point faire fausse route dans la vie religieuse et sociale, c'est de rester dans les bornes de la vérité et de la justice. Et pour ce faire, il est absolument nécessaire de bien connaître sa religion à fond et de ceux qui l'enseignent, et de ceux qui ont la mission de conduire les fidèles au port du salut éternel.

Si on avait écouté les enseignements de l'Eglise, en temps et lieu, le monde n'aurait point à déplorer les souffrances qu'il endure aujourd'hui.

N'écoutez pas certains renouveaux qui aient toute religion et toute autorité. Ce qui a fait le bonheur des peuples depuis le commencement du monde, c'a été leur soumission à l'Eglise et au gouvernement légitimement constitué.

Chaque fois qu'on a renversé un gouvernement quelconque par la révolution, il s'en est suivi presque toujours des jours sombres et parfois sanglants pour la nation. L'histoire du passé est là pour prouver ce que je viens de dire. Regardez ce qui se passe en Europe, notamment en Russie. S'il faut en croire les journaux, il se produit des choses abominables.

Pensez-vous que ces dernières se seraient produites s'ils avaient leur roi? Le grand mal de nos jours pour un trop grand nombre vient du manque de connaissances religieuses, car pour mettre en pratique une chose, il faut la connaître et en suivre les directions. Dans nos temps si durs à gouverner, il faut à la tête des pays des hommes de principes et à convictions fondées sur des principes religieux et de caractère.

Les cercles de jeunesse catholiques sont appelés dans ce sens à rendre de grands services à l'Eglise et à l'Etat, car ces cercles ont des moyens à leur disposition, excellents pour la formation de tels hommes: Prière — Etude — Piété — Réflexion. Voilà quatre moyens parfaits pour la formation des hommes de demain.

Un jour, un grand auteur a dit ceci: "C'est avec des hosties et des rosaires qu'on fait de vaillants soldats du Christ, et pas autrement."

S'il n'y avait pas tant dans le monde de guénilles physiques et de loques morales, ça n'irait pas si mal.

Donc, en garde contre toutes les fausses théories, erreurs, doctrines, faux répandues.

Écoutez avec attention les directions de l'auguste pontife romain, Pape et Roi, car il a les paroles de la vie éternelle.

Jean-Bie BOUGHER

Trop d'ingratitude vis-à-vis de la classe agricole

M. le directeur, 15 mai 1932. M. le directeur, je viens solliciter un petit espace dans votre journal qui m'intéresse beaucoup. Malgré ma grande ignorance, je m'hardis à dire mes impressions sur notre honorable et bon gouvernement de Québec qui fait tant de bien aux pauvres cultivateurs en leur refusant la chose la plus nécessaire: le crédit agricole.

L'on voit très bien, en réfléchissant un peu, qu'il observe à la lettre les commandements de Dieu dans leurs moindres détails. Espérons que le bon Dieu ne châtie pas tous ces hommes qui se croient de fervents chrétiens et qui ne travaillent que pour créer la misère dans les pauvres familles. Moi-même, je suis une de ces victimes. N'ayant pas rencontré mes affaires, l'autre jour, je croyais cependant avoir affaire à un homme de conscience et j'ai cru en sa parole, mais grande fut notre surprise à l'hiver de nous faire ôter notre terre. A présent, que nous reste-t-il? Il nous reste à faire comme les autres: aller grossir le nombre des chômeurs, avec ma famille assez nombreuse.

Si nous n'avions pas une âme trempée de la foi de nos ancêtres, on se dirait: Dieu n'est plus le Maître, on n'observe plus ses lois. Mais nous croyons en nous avons confiance d'obtenir pour nos hommes conscience que nous n'attendrions pas au dernier moment pour reconnaître leur ingratitude envers les pauvres cultivateurs. Quelquefois, quand la mesure est trop pleine, elle renverse, et souvent ces

âmes vont paraître devant le Juge suprême sans avoir eu le temps du moindre retour à elles-mêmes. Grande déception pour l'âme qui paraît ainsi devant son Créateur. Que le Maître leur pardonne leur ingratitude. Un abonné dans la détresse.

Le retour à Dieu et la fin de la crise

Lac Mégantic, Co. Frontenac, Qué. 9 mai 1932. M. Donat-C. Noisieux, Le Bulletin des agriculteurs, Montréal. M. le rédacteur.

Vous trouvez ci-inclus un dollar pour un nouvel abonné à votre journal, et je viens en même temps pour la première fois, vous demander un petit espace en Tribune Libre.

Déjà plusieurs sont venus dans votre journal faire, il me semble, de belles suggestions à nos gouvernements, suggestions qui peut-être auraient été plus efficaces tout en coûtant moins cher que les millions dépensés à cette fin par nos gouvernements sans avoir amélioré la situation. Je dirai même que cette situation est pire, car nos gouvernements, aujourd'hui en déficit, ne sont plus en mesure d'aider les chômeurs, et même ils sont obligés de surtaxer le peuple, afin de pouvoir boucler leurs budgets. Alors je viens moi aussi faire une proposition. Sera-t-elle considérée? Je l'espère, car cette fois je ne m'adresse pas à nos gouvernements, mais à tous les lecteurs de ce journal qui sont de bonne foi. Avant tout, regardons quelles sont les causes réelles de la crise? D'abord, tous nous avons été créés par Dieu. C'est Lui qui, au prix de son sang, nous a rachetés de l'enfer, et c'est encore Lui qui nous a combiés de tous les biens que nous avons. Alors n'a-t-il pas droit à notre reconnaissance? Oui! Mais combien en a-t-il eu, au lieu de la reconnaître l'ont injurié par des blasphèmes, par la violation de son saint jour du dimanche et par d'innombrables crimes de toute espèce?

Il n'est pas surprenant alors de voir le mauvais état des affaires et soyons certains que cet état ne s'améliorera pas tant que le monde ne répondra à l'appel de Dieu, car la crise que nous traversons n'est-elle pas un moyen par lequel Dieu nous appelle à Lui?

Mais prenons garde, car si nous ne répondons pas à l'appel divin, Dieu pourra se faire justice puisqu'il est le Maître de toute chose tant au ciel que sur la terre. Lui seul est le Maître de la situation.

M. Donat-C. Noisieux, Le Bulletin des Agriculteurs, Montréal. Cher M. Noisieux.

Je vous adresse une nouvelle liste de signatures en vous demandant de la publier comme les précédentes. Cette fois ce sont les cultivateurs de la paroisse de Saint-Adolphe, comté de Wolfe, qui sentent le besoin de réclamer, parce qu'ils ne voient pas se vendre actuellement les produits laitiers, les cultivateurs sont incapables d'arriver et personne ne semble disposé à leur aider. C'est M. J. H. Nadeau qui s'est chargé de faire signer ses concitoyens, dont vous trouverez les noms plus bas.

Le lait est la base de la vie; l'industrie laitière, la base de l'agriculture; le cultivateur, la base de la société. Faire disparaître le lait, ce serait condamner nos enfants à la mort; faisons disparaître, en ruinant le cultivateur, on ruinerait toutes les classes de la société. Tout homme libre et de bon sens est bien obligé d'admettre la logique de cette thèse tant les preuves en sont claires et convaincantes. Depuis des années nos dirigeants ont cru pouvoir laisser l'agriculture, nous avons la crise.

Faisons disparaître les trusts dont l'existence est une preuve du peu de souci qu'on a eu pour l'agriculture. Plusieurs mêmes sont tentés de dire: faisons aussi disparaître bureaux sanitaires, bureaux d'hygiène, agronomes, fermes de démonstration, parce que ces choses, bonnes en elles-mêmes, ont trop servi les trusts ou comme moyen d'exploitation des cultivateurs.

Et les gens se disent: toutes ces inventions n'ont pas toujours existé; nos ancêtres ne les ont pas connues, ils ont vécu des jours heureux et en liberté avec leurs grosses familles et personne ne se couchait sans souper. Plusieurs ont pu quand même placer leurs fils sur de belles terres, l'agriculture est aussi vieille que le monde, l'utilité du cultivateur parmi les classes de la société est bien au-dessus de toutes ces institutions. Pour ma part, je ne voudrais pas tomber dans l'extrême en conseillant de toutes les faire disparaître; mais il serait peut-être plus sage d'imiter ces cultivateurs qui, quand vient le temps de tailler leurs pommiers, coupent toutes les branches inutiles qui se nourrissent de sève pour ne rien produire. Les pommiers, tout en ayant moins de branches, rapportent bien autant, et de plus beaux fruits.

Les trusts sont des combines de spéculateurs malhonnêtes, pour le pluspart, qui, pour s'enrichir, exploitent toutes sortes de moyens pour détruire ceux qui leur font concurrence. Dans cette catégorie nous pouvons compter ceux qui pendant la guerre faisaient geler des chars de patates, faisaient brûler des récoltes de coton pour tenir le contrôle de la marchandise et le peuple leur esclavé, se souciant peu de répandre autour d'eux que misère et désolation.

Le pire des trusts pour nous cultivateurs, c'est le trust du lait, parce qu'il attaque l'agriculture à sa base. Après avoir employé tous les

Lui seul peut nous ramener à la prospérité. Mais à condition que nous le priions. "Demandez et vous recevrez", nous dit Notre Seigneur dans son Evangile. Alors commençons par rendre hommage à Dieu pour tous les biens qu'il nous a accordés et demandons-Lui. Et c'est dans ce but que je viens vous faire une proposition.

Je demande à tous les lecteurs de bonne foi qui me liront, de demander à leur curé de faire une heure sainte spéciale pour ramener le mauvais état des affaires actuel à la normale, et cela à tous les dimanches soir de onze heures à minuit, suivie d'une communion générale. Et cela non seulement dans les endroits où la crise se fait le plus sentir, mais dans toutes paroisses de la province sans exception. Il faudra de la part de la population beaucoup de sacrifices pour y assister, mais Notre Seigneur en a beaucoup fait pour nous racheter de l'enfer.

Ne serait-il pas juste que le monde en fasse quelques petits en retour? Car, d'ailleurs, ce serait à notre plus grand avantage et soyez certains que Dieu ne pourrait rester indifférent devant toute la population à genoux devant ses autels implorant son pardon et le suppliciant de répandre sur elle ses bienfaits. Là nous pourrions le prier d'éclairer nos gouvernements, de les inspirer à prendre les moyens efficaces de remédier à la crise.

Avant de terminer, je demande de nouveau à tous les lecteurs de bonne foi d'en faire la demande à leur curé, ou de la faire faire par d'autres, car personne ne doit rester indifférent à cette demande, il y a de l'intérêt de chacun en particulier et de la province et du pays, et soyez certains que le ciel vous en bénira.

Je demande excuse à M. le rédacteur d'avoir été un peu long, et je vous demande aussi de bien vouloir corriger les fautes de grammaire, que vous apportez et écrit, vu que je ne suis pas instruit. Je dois vous féliciter du travail accompli envers les classes ouvrières et agricoles. Merci pour votre grande hospitalité. Ephrem DOSTIE, cultivateur.

Colonisation

Je viens donc, chers compatriotes, vous parler encore ce soir du projet que vous avez manifesté de vous établir le plus tôt possible sur

De partout les cultivateurs sentent le besoin de se défendre

Chambly, 18 mai 1932. M. Donat-C. Noisieux, Le Bulletin des Agriculteurs, Montréal. Cher M. Noisieux.

Je vous adresse une nouvelle liste de signatures en vous demandant de la publier comme les précédentes. Cette fois ce sont les cultivateurs de la paroisse de Saint-Adolphe, comté de Wolfe, qui sentent le besoin de réclamer, parce qu'ils ne voient pas se vendre actuellement les produits laitiers, les cultivateurs sont incapables d'arriver et personne ne semble disposé à leur aider. C'est M. J. H. Nadeau qui s'est chargé de faire signer ses concitoyens, dont vous trouverez les noms plus bas.

Le lait est la base de la vie; l'industrie laitière, la base de l'agriculture; le cultivateur, la base de la société. Faire disparaître le lait, ce serait condamner nos enfants à la mort; faisons disparaître, en ruinant le cultivateur, on ruinerait toutes les classes de la société. Tout homme libre et de bon sens est bien obligé d'admettre la logique de cette thèse tant les preuves en sont claires et convaincantes. Depuis des années nos dirigeants ont cru pouvoir laisser l'agriculture, nous avons la crise.

Faisons disparaître les trusts dont l'existence est une preuve du peu de souci qu'on a eu pour l'agriculture. Plusieurs mêmes sont tentés de dire: faisons aussi disparaître bureaux sanitaires, bureaux d'hygiène, agronomes, fermes de démonstration, parce que ces choses, bonnes en elles-mêmes, ont trop servi les trusts ou comme moyen d'exploitation des cultivateurs.

Et les gens se disent: toutes ces inventions n'ont pas toujours existé; nos ancêtres ne les ont pas connues, ils ont vécu des jours heureux et en liberté avec leurs grosses familles et personne ne se couchait sans souper. Plusieurs ont pu quand même placer leurs fils sur de belles terres, l'agriculture est aussi vieille que le monde, l'utilité du cultivateur parmi les classes de la société est bien au-dessus de toutes ces institutions. Pour ma part, je ne voudrais pas tomber dans l'extrême en conseillant de toutes les faire disparaître; mais il serait peut-être plus sage d'imiter ces cultivateurs qui, quand vient le temps de tailler leurs pommiers, coupent toutes les branches inutiles qui se nourrissent de sève pour ne rien produire. Les pommiers, tout en ayant moins de branches, rapportent bien autant, et de plus beaux fruits.

Les trusts sont des combines de spéculateurs malhonnêtes, pour le pluspart, qui, pour s'enrichir, exploitent toutes sortes de moyens pour détruire ceux qui leur font concurrence. Dans cette catégorie nous pouvons compter ceux qui pendant la guerre faisaient geler des chars de patates, faisaient brûler des récoltes de coton pour tenir le contrôle de la marchandise et le peuple leur esclavé, se souciant peu de répandre autour d'eux que misère et désolation.

Le pire des trusts pour nous cultivateurs, c'est le trust du lait, parce qu'il attaque l'agriculture à sa base. Après avoir employé tous les

LE THÉ "SALADA" MÉLANGE ORANGE PEKOE 'Tout frais des plantations'

des terres. Nous nous sommes arrêtés la dernière fois à l'endroit que vous avez choisi pour aller vous établir. C'est à Landrienne que vous avez décidé de vous choisir chacun un lot avancé, prêt à mettre en culture. Les quelques cents dollars que vous possédez vous permettront d'acheter des terres. Dès la première année vous aurez une récolte de foin, de grain, et aussi légumes, vous garderez des vaches. Vous ferez là un bon choix. Landrienne est appelé à devenir avant longtemps un centre de grande valeur au point de vue agricole. Vous y ferez tous de la bonne culture mixte; vous serez proche d'une ville. Dans cette ville vous aurez un marché pour tous vos produits agricoles.

Remarque ceci: Landrienne est divisé par des rangs doubles, ce qui fera que chacun de vous pourra se bâtir proche de son voisin. Il vous sera facile de vous aider dans les gros travaux et aussi d'entretenir cette belle vie de famille qui fait la vie de la vie paroissiale. Ce sera surtout durant les grandes soirées d'hiver que vous aurez de belles réunions. Ensemble vous fumerez la pipe en faisant des projets pour l'avenir. Vous partirez donc tous pour aller visiter Landrienne, car il ne faut pas retarder. Le vieux dicton de nos pères que vous avez entendu comme moi souvent: "Mon fils, ne mets pas à demain ce que tu peux faire aujourd'hui" est toujours vrai. Il faut se hâter pour profiter de tous les avantages que nous offre Landrienne. Demain il sera peut-être trop tard.

Pour information: s'adresser Comité de Colonisation Paroissiale, Landrienne, Abitibi, Qué.

On voit toujours tous les désagréments de l'état où l'on est, et aucun de ceux de l'état que l'on souhaite. STENDHAL

JEAN TRUDEL EUGENE SIMARD Trudel & Simard AVOCATS Immeuble La Sauvagerie 152 Est, rue Notre-Dame Montréal.

TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX Contre: TOUX, GOURME, BRONCHITE et SOUFFLE Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50c la bouteille. Agent pour le Canada. DR JOS. COMTOIS ST-BARTHELEMY, P.Q.

Machinerie et Fournitures Modernes au Service de l'Industrie Laitière B. TRUDEL & CIE 304, PLACE D'YOUVILLE Case Postale 484 Montréal Tél. MAquette 8067

LA VOIX OUVRIERE

Il faut former des chefs

L'ère de l'individualisme est close. Inutile de discuter; qui voudrait y demeurer est condamné à être écrasé par la machine énorme des intérêts ligés. On dit que nous vivons à l'âge du machinisme. C'est bien plus vrai qu'on ne le pense. Non seulement l'outil primitif fait place à la savante raboteuse, non seulement la charrue à un soc disparaît devant le tracteur, mais dans l'ordre des activités proprement humaines la même loi joue. Le mercier, le cordonnier disparaissent devant le grand magasin ou la grande usine, machines savantes et compliquées qui triomphent de la simple boutique. Mais allons plus loin. Les syndicats d'ouvriers assurent le triomphe de revendications que l'individu ne pouvait faire aboutir depuis des siècles, les syndicats ou cartels des industriels d'une région, d'une industrie s'imposent pour lutter victorieusement contre les concurrents. Bref, la profession s'organise en une puissante machine, c'est-à-dire qu'au lieu d'une dispersion d'individus, agissant tous à leur caprice, se fait une hiérarchie qui groupe en sociétés élémentaires, puis en fédérations, en confédérations ceux qui précédemment étaient chacun leurs maîtres; c'est dire que partout DES CHEFS ont été constitués. Il faut donc FORMER des chefs.

Gouverner est une science et un art, on les acquiert. On dit bien qu'on naît chef et l'histoire contient des noms qui symbolisent l'éclat de maîtres dans tous les domaines. Quoi qu'il en soit de la spontanéité de ces génies, le problème demeure. Non qu'il s'agisse, par ailleurs, d'arracher à la nature son secret et de produire artificiellement des Alexandres ou des Napoléons. Ces gens se classent parmi les exceptions. La société réclame une foule de chefs pour tous les degrés de l'échelle sociale. C'est un fait qu'elle ne les reçoit pas tous faits, mais que d'une pâte incertaine elle les tire avec art. Non pas que l'art suffise. De qualités qui font les chefs, le grand chef surtout, combien naissent irrémédiablement dépourvus, et tous les pédagogues épuiseront en vain leur méthode pour y suppléer. On ne conteste pas davantage que rien ne vaut l'expérience de la vie pour faire éclore les germes qu'elle seule dépose. Former de vrais chefs à qui l'on apprend la nécessaire subordination des forces sociales, c'est façonner les meilleurs sujets. Rien ne convainc du bienfait de l'obéissance comme l'exercice du pouvoir, et les hommes les plus disciplinés prennent le sens de l'ordre à mesure que l'autorité passe en leurs mains.

Pour donner satisfaction aux besoins de l'heure, il faut préparer les chefs de demain par une formation quadruple: religieuse, sociale, civique et professionnelle. Sans doute, la première formation à leur donner est la formation religieuse. Leur donner seulement une culture profane serait s'exposer à de graves déceptions. Pour ne pas prolonger inutilement cette étude, nous donnerons une attention spéciale à la formation sociale seulement. Nous reviendrons plus tard sur les autres formations; d'ailleurs nous espérons bien que des amis charitables se feront un devoir de discuter ces différents aspects de la formation d'un chef.

Il a la formation sociale celui qui possède des idées justes et précises sur les questions dites sociales et conforme sa conduite à ses idées. On appelle questions sociales celles dont la solution intéresse à des degrés divers la vie, la paix, le progrès de la société. Sont éminemment sociales les questions religieuses: sociales aussi les questions économiques, mais l'expression sociale est réservée par l'usage à des questions dont le champ s'étend des questions purement économiques jusqu'au domaine des questions strictement religieuses. Sont des questions sociales proprement dites: la question de la natalité, la question de l'habitation populaire, la question de la tuberculose, la question de l'alcoolisme, la question du dépeuplement des campagnes et du retour à la terre, la question du travail féminin, la question du travail à domicile, des retraites ouvrières, etc. Il y en a ainsi des quantités, mais la plus importante de toutes, c'est certainement, comme le dit un sociologue, "la question sociale au singulier". La question sociale, c'est la question des rapports entre employeurs et employés, ou en d'autres termes entre le capital et le travail, entre patrons et ouvriers. Pourquoi avon-nous dit que LA question sociale dépasse toutes les autres questions? Parce que de sa solution dépendent le sort de millions de salariés, la situation de milliers de patrons, et, en fin de compte, l'ordre public, la paix, la sécurité, la tranquillité du pays. Que les contrats de travail, réglant les conditions de service et la rémunération des salariés ne soient pas ou ne paraissent pas, à un moment donné, conformes à la justice, c'est le mécontentement qui gronde, la colère qui s'allume, parfois la grève qui éclate avec tout son cortège de misères. Les socialismes de tous les temps et la plupart des mouvements révolutionnaires sont nés de ce mécontentement et de cette colère.

Il est facile de démontrer que la solution de la question sociale intéresse des millions et des millions de personnes. Calculons un peu: elle intéresse directement patrons et ouvriers de l'industrie; directement patrons et employés de tous les commerces et des banques; directement employés et compagnies de chemin de fer; directement sociétés minières et mineurs, agriculteurs et ouvriers agricoles, etc., l'Etat même, espèce de patron, et ses fonctionnaires,

ses agents salariés à tous les degrés. A part le paysan qui cultive seul sa petite propriété sans recourir au service d'autrui, toute la population, peut-on dire, vit sous le régime du contrat de travail. Il importe donc souverainement qu'il soit établi selon les règles de la justice, de l'équité, de l'honnêteté. Le contrat de travail qui s'appelle aussi contrat de louage d'ouvrage, contrat de salariat, ressemble par bien des côtés aux autres contrats. Il comporte des engagements ou obligations réciproques: l'ouvrier, l'employé fournit son travail, et, en échange, l'employeur, le patron paie la rémunération convenue.

Une bonne formation sociale exige, outre les connaissances théoriques, des notions précises relativement à l'histoire des organisations professionnelles, en France, aux Etats-Unis, en Angleterre, pays du trade-unionisme, en Belgique où sont bien organisés les syndicats chrétiens. Le capitalisme, son grand rôle dans l'économie moderne et ses abus déplorables, etc. Il est nécessaire en outre de connaître les différentes écoles, libérales, socialistes et catholiques et de les distinguer nettement.

Ce point est plus important qu'on pourrait le penser. Par ignorance de la doctrine sociale, de bons catholiques soutiennent parfois des thèses de l'école libérale ou de l'école socialiste. Une bonne formation exige des connaissances sur la législation sociale, cet ensemble de lois et de décrets, qui marquent l'intervention de l'Etat dans les relations de l'employeur et de l'employé en vue de protéger ce dernier. Enfin la pierre de touche d'une bonne formation sociale sera le sens social.

Ce serait allonger inutilement cet article que de développer ce dernier point. Ce qui précède prouve que le vrai chef doit être un homme d'étude; étude pour l'action. Regardons autour de nous; combien de nos chefs possèdent cette formation essentielle?

Philippe-J. LAGANIERE

Tribune Libre

Tout le monde peut et doit étudier

Montréal, le 14 mai 1932
M. Philippe-J. Laganier, rédacteur.
Le Bulletin des Agriculteurs et des Ouvriers.

3, rue Notre-Dame est, Monsieur le Rédacteur, Veuillez m'accorder un court espace dans le Bulletin pour saluer les agriculteurs et les nouveaux adhérents des corps ouvriers de l'industrie. Quoique je ne possède rien de supérieur à la moyenne des gens, je désire quand même collaborer de toutes mes forces aux activités de ce journal dans cette nouvelle et heureuse campagne d'éducation inaugurée ces temps derniers. Je suis persuadé à l'avance que, si tout adhérent y allait de sa contribution, si humble qu'elle pourrait être, dans cette campagne d'étude, les résultats seraient tous à notre avantage comme au bénéfice de tout le monde.

Présentement les esprits sont agités par le travail de nos législateurs à Ottawa, et tous sont anxieux de savoir ce qui sera fait pour améliorer la situation économique et sociale du peuple canadien. Cependant, il ne faudrait pas être optimistes outre mesure en face d'une crise mondiale comme celle que nous avons à affronter, car tout le monde souffre de la même maladie et avec les représentants que nous avons dans nos différents gouvernements, pouvons-nous rester convaincus qu'ils sont bien qualifiés pour remplir la tâche qui leur incombe à l'instant même?

Si on s'en rapporte à l'expression de notre illustre défunt sir Wilfrid Laurier, lorsqu'il exprimait ses sentiments politiques devant un grand auditoire qui excédait de beaucoup l'espace du théâtre Saint-Denis de Montréal, il y a déjà plusieurs années, nos parlementaires ne seraient pas composés de représentants qualifiés pour gouverner un pays comme le nôtre. Il disait: "Je voudrais que nos gouvernements soient le miroir de toutes les classes de la société: libéraux, conservateurs, agriculteurs, ouvriers, professionnels, socialistes et autres." Il va sans dire que nous sommes encore à bonne distance de ce système de représentation proportionnelle, et dire qu'ils peuvent tous légiférer en connaissance de cause. Mais tout le mal ne réside pas chez les législateurs, car, si nous sommes inquiets sur l'avenir, nous devons en prendre notre bonne part de responsabilité pour ne pas avoir appris à étudier et à penser par nous-mêmes dans le passé.

Tout récemment je lisais avec une vive satisfaction les quelques observations qu'on faisait dans le Bulletin du 27 avril dernier sous la signature de O. G. relativement aux questions étudiées par les membres du Club Ouvrier Saint-Jean au cours de la même semaine. Si O. G. a été impressionné par la discussion en connaissance de cause de certaines questions importantes, il n'y a qu'une seule et simple raison logique à l'appui de cet état de choses: c'est que les participants s'étaient dévoués à l'étude de ces sujets dans le passé. Je n'hésite pas à dire que nous ne protégerons nos meilleurs intérêts avec efficacité et succès que lorsque nous aurons appris à sacrifier un peu de notre temps à l'étude des nombreux problèmes qui attendent une solution. Il ne faut pas attendre que le besoin soit urgent pour agir ainsi; au contraire, il faut se tenir sur la brèche en tout temps et, non seulement une infime minorité des travailleurs de toutes les classes de la société doivent montrer de la bonne volonté, mais tous en commun devraient marcher d'accord dans cette direction afin de trouver la meilleure solution possible à tous nos problèmes et rendre la vie un peu agréable pour la masse.

Tout le monde peut disposer de quelques heures ou d'une veillée, de temps à autre, et c'est tout ce qui est nécessaire, pourvu que chacun y apporte sa part pour atteindre au succès. Pourquoi donc ne pas arranger ses affaires de manière à pouvoir disposer de ce temps pour faire ce travail si utile: l'étude des problèmes du jour? J'espère que l'avenir sera plus agréable sous tous rapports et c'est avec cet espoir que je vous dis, Monsieur le Rédacteur, grand merci pour l'hospitalité de votre journal.

Croyez-moi, votre tout dévoué,
Chas MASSE,
502, rue Bélanger est.

En dix lignes

Ernest Benoit, St-Nazaire d'Acton—

... Qui nous voulons une émigration saine de "familles qui ont déjà habité la terre, des garçons qui connaissent la culture de la terre", nous ne voulons pas d'une "émigration de débarras".

Octave Delisle, Deschambault—

Oui, "nous souffrons "tous" par notre faute". Vous écrivez: "Vendrons-nous à comprendre, une bonne fois, ce si le cultivateur et l'ouvrier n'ont pas la protection à laquelle ils ont droit, c'est un peu de leur faute?" Oui, si on veut: 1o dire, "Dehors la politique; 2o s'organiser "dans la profession"; 3o former des chefs, dans toutes les classes de notre société".

Hector Hamelin, Montréal—

Nous reproduisons en "Tribune Libre" le projet de loi que vous avez bien voulu nous faire tenir. Nous comptons sur votre collaboration, et avec notre journal.

Charles Massé, 502 est rue Bélanger—

Un fâcheux contretemps nous a empêché de reproduire votre intéressante lettre dans notre dernier numéro. Nous sommes heureux de l'offrir à nos lecteurs cette semaine.

contre les vus des ouvriers de notre province, en général;

Ce projet pourra être désigné sous le nom de "Bill de la Commission de contrôle des salaires et de la distribution du travail aux salariés tant masculins que féminins, de la province de Québec".

Ce bill est proposé par MM. Hector Hamelin, président, secondé par L.-S. Trudel, directeur.

Economie du projet

Art. 1.—Par décret du ministre du travail, de concert avec le premier ministre et le ministre des finances, il sera institué des bureaux de placements gratuits pour les chômeurs et les ouvriers ou ouvrières, ainsi qu'une Commission de contrôle des salaires et de la distribution du travail aux salariés, tant masculins que féminins de la province de Québec.

Art. 2.—Cette Commission aura son siège social à Montréal, avec droit d'établir des succursales si nécessaire.

Art. 3.—La Commission sera formée de sept membres, le secrétaire du ministre du travail en sera le président; trois représentants des employeurs et trois représentants des associations du travail.

Art. 4.—Cette Commission aura juridiction sur toutes les succursales ou sous-bureaux et sera nommée le "Bureau Central".

Les représentants

Art. 5.—Les représentants des employeurs seront ainsi nommés: un par le "Board of Trade", un par la Chambre de Commerce; le troisième par le "Builders Exchange".

Les représentants des travailleurs seront ainsi choisis: un par l'Association ouvrière sociale et progressive de la province de Québec et les deux autres par le ministère du travail, avec ratifications des corporations compétentes, lorsqu'elles existent.

Pouvoirs de la Commission

Art. 6.—Il appartiendra à la Commission, prévue à l'article précédent, d'orienter l'activité du Bureau principal et des sous-bureaux et d'en contrôler le fonctionnement, en conformité avec les prescriptions ministérielles et avec celles de la section du travail et de la Pré-

La mission des jeunes

Le voyez-vous monter dans le bleu crépuscule, Ce jeune homme au front pur, à l'oeil vif et ardent, Dans la brise du soir son oriflamme ondule Empourpré des derniers rayons de l'Occident.

On lui disait: " Craignez l'orage et l'avalanche, Le torrent qui mugit au fond du noir ravin". Mais lui, répond: " Je veux que ma bannière blanche Là-haut, sur les sommets, flotte demain matin,

Il monte, répétant son étrange devise; Aux échos de la nuit, il la redit encor; Même lorsque la mort l'étreint, qu'il agonise, Il dit toujours son mot sublime: EXCELSIOR!

On le trouve au matin, serrant son oriflamme En ses mains que la mort a crispés pour jamais! Son oeil fixe le ciel dont avait soif son âme: Il dort; mais son drapeau flotte sur les sommets,

Jeunes gens, dans ces jours de molle indifférence, Vous vous êtes levés, bataillon valeureux, Pour montrer que les fils de la Nouvelle-France N'ont pas dégénéré de leurs mâles aïeux.

Eh bien! serrez vos rangs; la foule qui chancelle Interrogeant l'espace et cherchant un drapeau, Voyant de vos coeurs purs l'étreinte fraternelle, Sentira dans son sang comme un printemps nouveau.

Oui, dites-la bien haut, votre noble devise; On vous méconnaîtra: vous cherchez les sommets, N'importe, vous servez la patrie et l'Eglise; Toujours, toujours plus haut; ne descendez jamais.

Soyez les vigilants gardiens de notre gloire; Ce trésor-là nous fut légué par nos aïeux; Leur bravoure et leur foi brillent dans notre histoire; Vous serez fiers et grands, et vrais chrétiens comme eux.

En avant! frappez dur sur le lâche et la traître, Sur l'apostat haineux à l'oeil crevé de noir; Sur l'immonde écrivain qui bave sur le prêtre Et voudrait lui jeter sa fange chaque soir.

Soufflez aux Canadiens l'estime de leur race; De nos braves aïeux n'avons-nous plus le sang? Ne sommes-nous qu'un peuple amoindri, sans audace, Un peuple d'ignorants, de sots et d'impuissants?

Et depuis quand la folie profonde amoindrit-elle? Un peuple est toujours grand quand il plie le genou. Le Canada fut grand, car il fut fidèle; Jadis quand Dieu voulait agir, c'était par nous.

Soyez toujours unis sous la noble bannière Où dans des plus d'azur trône le divin Coeur; C'est dans notre ciel non notre ardente lumière, C'est sur nos ennemis un labarum vainqueur.

Votre cause est bénie, glorieuse phalange; Vivez toujours debout; montez toujours plus haut; Vant d'autres vont en bas et glissent dans la fange; Pour le Christ, en avant!... et mourez s'il le faut.

voynage sociale du Conseil provincial; de donner leurs avis aux ministres compétents, sur les questions relatives au marché du travail, et de remplir les autres attributions qui leur sont conférées par le règlement, le bill de la Commission de contrôle des salaires et de la distribution du travail aux salariés tant masculins que féminins de la province de Québec, et des secours directs aux chômeurs trouvés au préalable en grande nécessité et dignes de recevoir des secours.

Fonctionnement du système

Art. 7.—Le ministre du Travail aura le pouvoir de surveiller le bon fonctionnement de la Commission.

a.—Le quorum de l'assemblée de ladite Commission sera de cinq membres;

b.—Une assemblée sera tenue deux fois par mois;

c.—Deux membres de la Commission pourront demander une assemblée d'urgence;

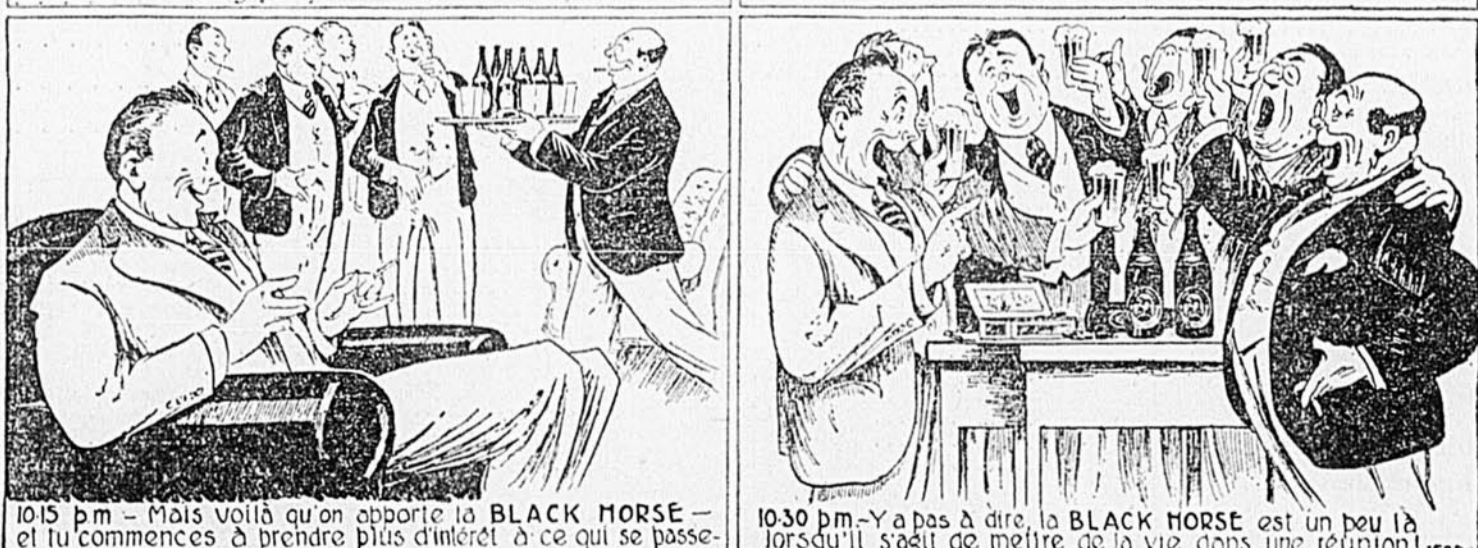
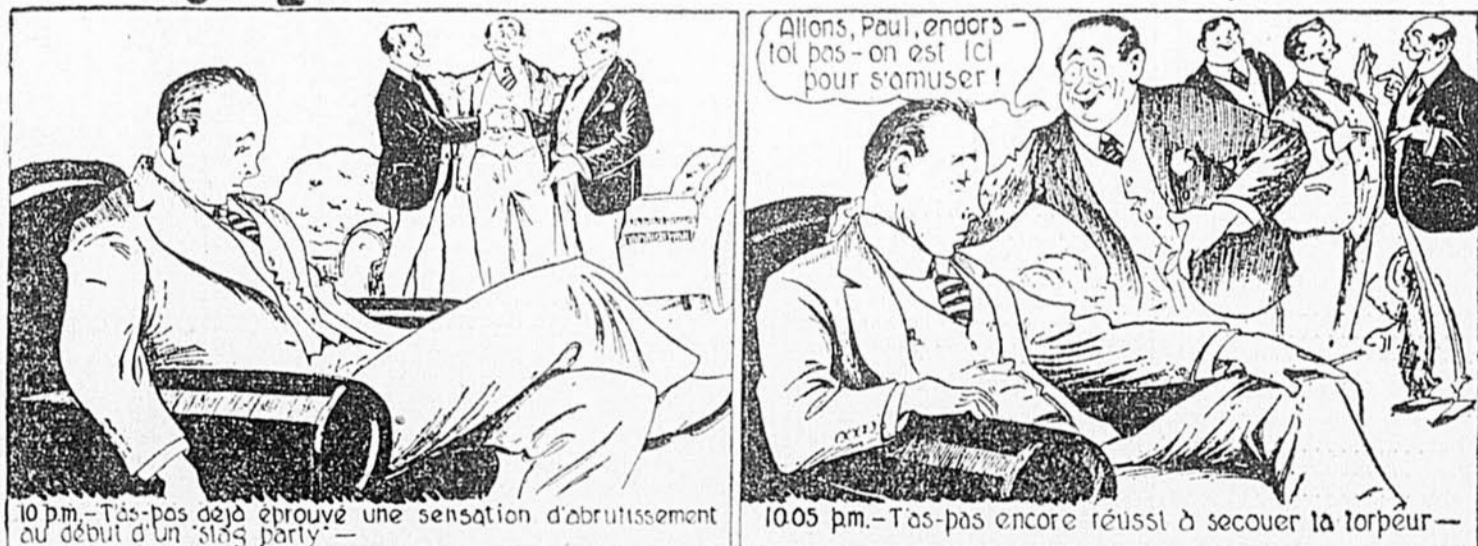
d.—Le secrétaire-trésorier et le secrétaire-archiviste devront être engagés par la Commission et n'auront ni droit de vote, ni droit aux discussions aux assemblées de la commission;

e.—Ladite Commission devra former

Art. 8.—Par décret du ministre du travail, de concert avec le premier ministre

(Suite de la page quatre)

T'a pas ?



dites simplement - "Bière Black Horse Dawes s.v.p.!"

Economisez de l'argent

EN VOUS ABONNANT AU "BULLETIN DES AGRICULTEURS ET DES OUVRIERS"

Pour \$1.50 par année, vous recevrez le journal toutes les semaines et vous aurez droit à des prix de faveur sur l'achat de diverses nécessités de la vie; pain, lait, beurre, offrons à nos abonnés de Montréal:

Voici ces avantages d'achats coopératifs que nous offrons à nos abonnés de Montréal:

PAIN—

La Boulangerie Mont-Royal, 4175 rue De Bullion, vous vendra le pain de votre choix à .05½ du pain, sur achat de bons.

LAIT ET CREME—

La Laiterie des Cultivateurs du Nord, 4305 rue Orléans, fournira le lait à nos abonnés à .07 le pinte; la crème de 10% à 25c la pinte; la crème de 35%, à 50c la pinte.

Une réduction d'au moins 1c la douzaine sera aussi accordée sur les oeufs, et au moins 1c la livre sur le beurre de choix.

CHARBON—

En s'adressant au bureau du journal, à 3 rue Notre-Dame Est, nos abonnés peuvent placer leurs commandes de charbon, quelle que soit la variété requise, à des prix qui défient toute compétition.

GLACE—

Nous serons en mesure sous peu de fournir aussi le glaco à nos abonnés à raison de 9c le morceau.

PROFITEZ DE CES AVANTAGES ET ECONOMISEZ \$10.00 OU \$15.00 OU MEME PLUS PAR ANNEE, EN VOUS ABONNANT AU

BULLETIN DES AGRICULTEURS ET DES OUVRIERS
3 rue Notre-Dame-Est,
Tél. HARb. 2830 Montréal

Nouvelles des marchés

Marché aux bestiaux

Semaine finissant le 19 mai 1932

Il a été offert en vente durant la semaine, sur les deux marchés de Montréal, 1274 bêtes à cornes, 3,956 veaux, 467 moutons et 5,446 porcs.

Le marché des porcs était très incertain. Les fortes expéditions de l'Ouest, directement aux abattoirs, ont fait baisser les prix de 25c et plus.

tèrent \$3.75 et le choix \$4.00. Ceux de qualité moyenne furent vendus entre \$2.50 et \$3.50, les communs descendirent jusqu'à \$2.00 et environ 200 des plus maigres furent vendus de \$1.50 à \$1.90.

Le marché des porcs était très incertain. Les fortes expéditions de l'Ouest, directement aux abattoirs, ont fait baisser les prix de 25c et plus.

Quelques-uns des meilleurs lots obtenirent difficilement \$4.75. Le prix général des bons porcs était de \$4.50 à \$4.65. Il n'y avait pas de demandes pour les porcs légers ou pesants. Le prix des truies était de \$2.50. Il restait tous les jours plusieurs centaines de porcs non vendus et jeudi il y avait encore en vente 1,600 porcs dont 500 de la veille.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

Les bêtes à cornes étaient 25c et plus, meilleur marché que la semaine précédente. Les bons bouvillons furent vendus entre \$5.50 et \$5.75, une expédition complète rapporta \$5.85, et quelques-unes de choix \$6.00. Ceux de qualité moyenne se vendirent de \$5.00 à \$5.25, et les communs de \$4.50 à \$4.75, et les plus communs descendirent à \$4.00.

PETITES ANNONCES

TARIF: 60 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 sous par mot additionnel. ANIMAUX A VENDRE Bétail canadien et Holstein enregistré de tous âges; bien sélectionnés et accouplés. Avoine Alaska, graine de mil et de tréfle No 1. S'adresser à C.E. Noisoux, 81-Jean-Baptiste, comté Rouville, Québec, 12-13-14.

POUSSINS A VENDRE Nous vendons des poussins d'occasion pour des poussins approuvés par le gouvernement. Nous n'employons que des œufs provenant de poules saines et de nos propres élevages. Nos poussins sont issus de plusieurs générations de poules à plus de 200 œufs. Nous vous garantissons entièrement satisfaction. Vous ne prenez pas de risque. Conditions: \$1.00 par 100 poussins. Les commandes à bas prix sur réception. Prix: Rock Barre ou Rouge, 9c; Leghorns 8c, quelle que soit la quantité. Vous pouvez commander directement d'après cette annonce. Nous avons des éclosions chaque semaine. HILTON POULTRY FARMS, Elmira, Ont. 13-14-15-16-17

ATTENTION: —Des poussins qui feront de vrais producteurs. Au 100, Leghorns, \$3.90, Rocks et Rouges, \$2.90. Croisés gros-race, \$7.00. Poussins de 10 jours, \$13.95, 3 semaines, \$18.95. Déposez \$1.00 par 100, balance sur réception. Ecrivez immédiatement. LINCOLN POULTRY FARM, St. Catharines, Ont. B-21

POUSSINS Si vous avez l'intention d'acheter des poussins, laissez-nous vous donner nos cotations à de véritables prix de temps de dépression. GODDARD CHICK HATCHERIES, Britannia Heights, Chatham, Ont.

Si c'est la qualité et le bon marché que vous cherchez, les poussins Bray sont ce qu'il vous faut. Provenant de troupeaux...

gagement de l'ouvrier, donner communication de cet engagement au bureau où le travailleur était inscrit, en indiquant le genre de travail pour lequel il a été engagé.

Avant de donner communication de cet engagement au bureau où le travailleur était inscrit, en indiquant le genre de travail pour lequel il a été engagé.

Art. 11.—Les employeurs, à l'exclusion des administrateurs de l'Etat, doivent dans les cinq jours, dénoncer les ouvriers qui, pour un motif quelconque, ont été renvoyés, ou qui ont donné leur démission, au bureau de placement auquel ceux-ci étaient inscrits, en indiquant le genre d'activités auxquelles ils étaient occupés et la durée de leurs services.

Sanctions de la loi Art. 12.—Quiconque fait acte de médiation, en violation des dispositions du présent décret, est passible d'une amende de \$200.00.

Le chômeur qui engage du personnel en chômage, non inscrit au bureau de placement, est puni d'une amende de \$100.00 pour chaque travailleur illégalement engagé, avec un maximum de \$300.00.

Art. 13.—Le contrôle de l'exécution du présent décret incombe à l'honorable premier ministre et à l'honorable ministre du travail, chacun pour la part de leurs responsabilités vis-à-vis des travailleurs de la province de Québec.

Chance exceptionnelle pour pomiculteurs Deux fermes voisines, 250 et 150 acres, bêtes, vendra séparément si désiré. Bon terrain pour verger, déjà 200 pommiers de plantés. Située entre 2 vergers modèles de 3,000 pommiers chacun. Erablières 1600 couleuses. Conditions faciles, avec ou sans roulant. Ecrire à Casier Postal 5, Frelighsburg, comté Missisquoi, P.Q.

CICATRISSE LES PLAIES OUVERTES pendant que le cheval travaille Le bon vieux remède Absorbine—l'antiseptique puissant—cicatrise plaies ouvertes, coupures, écorchures, clous. Ne cause jamais d'inflammation, ne fonce pas au repos—permet au cheval de continuer à travailler. L'iniment merveilleux Absorbine met fin à la boiterie, réduit douleurs, éparvins, aures et autres entorses. Economique. En vente partout. Grande bouteille, \$2.50. Chez tous pharmaciens. W.F. Young, Inc., Immeuble Lyman, Montréal.

Tuyaux de fer Toutes grosseurs, bons comme neufs; coupés et filés de longueur voulue. Aussi tous les accouplements. Toujours en main et à bas prix. Aussi fournaises, radiateurs, baignoires, toilettes. Universal Pipe & Salvage Co., 874 Wellington, Montréal.

Assemblée un peu tumultueuse AU CLUB OUVRIER DELORIMIER-ST-DENIS Lundi de la semaine dernière, nous assistions à une nombreuse assemblée du club ouvrier Delorimier-St-Denis tenue à la salle Corbell, sous la présidence de M. D. Mondor. Plusieurs membres des clubs voisins assistèrent aussi à cette réunion.

La Maison Laurencelle 1421 rue Bleury Montréal 15-16-17-18-19-20

Avis aux éleveurs Si vous avez un cheval atteint de Souffle, il peut être guéri promptement avec le Régulateur contre la gourme et le souffle. Prix franco: boîte 1 lb. 75c; boîte 5 lbs. \$3.50.

Assemblée un peu tumultueuse AU CLUB OUVRIER DELORIMIER-ST-DENIS Lundi de la semaine dernière, nous assistions à une nombreuse assemblée du club ouvrier Delorimier-St-Denis tenue à la salle Corbell, sous la présidence de M. D. Mondor.

Assemblée un peu tumultueuse AU CLUB OUVRIER DELORIMIER-ST-DENIS Lundi de la semaine dernière, nous assistions à une nombreuse assemblée du club ouvrier Delorimier-St-Denis tenue à la salle Corbell, sous la présidence de M. D. Mondor.

Assemblée un peu tumultueuse AU CLUB OUVRIER DELORIMIER-ST-DENIS Lundi de la semaine dernière, nous assistions à une nombreuse assemblée du club ouvrier Delorimier-St-Denis tenue à la salle Corbell, sous la présidence de M. D. Mondor.

Assemblée un peu tumultueuse AU CLUB OUVRIER DELORIMIER-ST-DENIS Lundi de la semaine dernière, nous assistions à une nombreuse assemblée du club ouvrier Delorimier-St-Denis tenue à la salle Corbell, sous la présidence de M. D. Mondor.

Assemblée un peu tumultueuse AU CLUB OUVRIER DELORIMIER-ST-DENIS Lundi de la semaine dernière, nous assistions à une nombreuse assemblée du club ouvrier Delorimier-St-Denis tenue à la salle Corbell, sous la présidence de M. D. Mondor.

Assemblée un peu tumultueuse AU CLUB OUVRIER DELORIMIER-ST-DENIS Lundi de la semaine dernière, nous assistions à une nombreuse assemblée du club ouvrier Delorimier-St-Denis tenue à la salle Corbell, sous la présidence de M. D. Mondor.

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS ACHETEZ

PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL

Table listing various commodities and their prices, including Farine à pain, Drecche de brasserie, Petrole, Gazoline, Engrais chimiques, and others.

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS VENDEZ

Prix du gros, net, livré à Montréal — Dernières corrections, mardi, 1 h.

Table listing various commodities and their prices, including Moutons vivants, Moutons abattus, Agneaux du printemps, Porcs vivants, Porcs abattus, Bêtes à cornes, and others.

Marché des patates

Montréal: arrivages, par camions et 80 wagons dont 70 N. B. 4 Qué., offre abond., demande modérée, marché soutenu. Locales, blanches, 80 lbs, no 1, 30 à 40 cents, N. B. Qué., Montagnes, 80 lbs, no 1, 40 à 45 cents, L. P. E., Montagnes, 90 lbs, no 1, 5 cents, L. P. E. et Qué., Montagnes, 15 lbs, belles, 12 à 15 cents.

Les enchères de l'U.C.C.

L'Union catholique des cultivateurs a recommencé cette semaine ses enchères publiques de beurre et de fromage. A ces ventes publiques, le beurre no 1 a rapporté 17 1/2 cts, le fromage blanc no 1, 8 1/16 cts, et le fromage coloré, no 1, 8 1/16 cts.

Passage réduit durant l'été

M. G.-P. Riddell, président de l'Association des Compagnies de transport canadien, annonce que durant les mois d'été des billets de fin de semaine seront vendus à très bas prix pour les parcours compris entre Montréal et les endroits dans le district de Columbia, New-York, New-Jersey, la Pennsylvanie, le Vermont et le Maryland et ceux sur tous les chemins de fer circulant entre ces territoires.

L'histoire d'un chemin de fer

Il y avait soixante-deux ans le 12 mai dernier que fut incorporé le Montreal & Champlain Junction Railway, chemin de fer aujourd'hui englobé par le Chemin de fer National du Canada et qui fut construit pour établir un nouveau raccourci entre le Canada et les Etats-Unis.

Bêtes à cornes vendues et achetées par les cultivateurs

Table showing sales and purchases of cattle and sheep by cultivators in various provinces.

Où sont les marchés pour les pommes

Table listing international export markets for apples, including New-York, London, and other cities.

Tribune Libre Ouvrière

Des contributions

Ladite Commission aura les pouvoirs d'établir une contribution d'un dollar par année, à chaque salarié: âgé de 18 ans, jusqu'à 65 ans, que le salaire soit masculin ou féminin, et tous les employés seront obligés de payer une contribution d'un dollar par année pour chaque salarié, masculin ou féminin, en leur employeur, pour la formation d'un capital suffisant, pour défrayer les dépenses de l'administration de la distribution du travail aux salariés, masculins ou féminins.

Les engagements

Art. 9.—Il est interdit aux patrons d'engager à leur service des chômeurs non inscrits aux bureaux de placement, prévu par l'article No 1, du présent décret. Il leur est donné faculté du choix dans les limites des inscrits sur les listes, avec préférence d'engager la main-d'œuvre qui possèdera les qualités et capacités de remplir les fonctions qu'on lui offrira.

Un avis d'emploi

Art. 10.—Les employeurs, à l'exclusion des administrateurs de l'Etat, doivent, dans les cinq jours qui suivent l'en-

Conclusion

Par décret du Conseil des ministres, le ministre du travail, de concert avec le premier ministre et les autres ministres intéressés, les autres chefs de la province pourront être coordonnées avec les dispositions du présent décret.

Un avis d'emploi

Art. 10.—Les employeurs, à l'exclusion des administrateurs de l'Etat, doivent, dans les cinq jours qui suivent l'en-

Conclusion

Par décret du Conseil des ministres, le ministre du travail, de concert avec le premier ministre et les autres ministres intéressés, les autres chefs de la province pourront être coordonnées avec les dispositions du présent décret.

Un avis d'emploi

Art. 10.—Les employeurs, à l'exclusion des administrateurs de l'Etat, doivent, dans les cinq jours qui suivent l'en-

Conclusion

Par décret du Conseil des ministres, le ministre du travail, de concert avec le premier ministre et les autres ministres intéressés, les autres chefs de la province pourront être coordonnées avec les dispositions du présent décret.

Un avis d'emploi

Art. 10.—Les employeurs, à l'exclusion des administrateurs de l'Etat, doivent, dans les cinq jours qui suivent l'en-

Conclusion

Par décret du Conseil des ministres, le ministre du travail, de concert avec le premier ministre et les autres ministres intéressés, les autres chefs de la province pourront être coordonnées avec les dispositions du présent décret.



Billet de Grande Soeur

Froufrou

(Nouvelle) (par Marie-Antoinette Grégoire-Coupal)

Le mariage devait avoir lieu la première semaine de septembre et on était pressé à la mi-août.

Dans un coin du verger, sous l'abri protecteur d'une tonnelle, André Desrochettes achevait d'épouser sa réserve de cigarettes.

André songeait que ses vacances prendraient fin avec le mariage de Froufrou, il pensait aussi que cet été à la campagne était le dernier qu'il goûterait.

Oh! c'était drôle, très drôle, vous faisiez une mimique!

Et le rire commença. Il était si communicatif qu'André y mêlait le sien.

— Grand bébé! Est-ce si intéressant de vous amuser à mes dépens?

— C'est très simple pourtant. C'est mon fiancé que me les a envoyés porter pas plus tard que tout à l'heure.

— Oui, Monsieur Léo Lépicier. Il m'a fait beaucoup d'honneur, beaucoup trop d'honneur! Aussi j'ai employé le bouquet comme j'ai pu. J'ai fait manger la fougère à notre petite vache noire et quant aux roses...

— Froufrou!

André s'était redressé, la physionomie empreinte d'une telle sévérité que la jeune fille en resta presque suffoquée.

— Et bien, quoi?

— C'est comme ça que vous appréciez les attentions de votre fiancé?

— Fendez-vous que j'étais pour rester palmée devant ce bouquet? J'ai rien autre chose à m'occuper qu'à passer des heures à admirer des fleurs.

— Vous ne l'aimez donc pas?

— Mais votre fiancé?

— Mais oui, mais oui, je vous assure.

— Ne mentez pas!

Son ton était fort, tranchant presque et Froufrou regretta amèrement son espérisme.

— Un silence tomba lourd de pensées en tumulte, puis André dit, avec une voix changeante, à la fois glaciale et plaintive.

— Vous me peinez, Froufrou, j'avais de vous une bien meilleure opinion.

— Elle éclata, la voix tremblante et étouffée de sanglots refoulés.

— Je n'ai plus le droit de m'amuser, plus le droit de taquiner personne!

— Mais je vous aime, c'est la fin de tout! Je croyais qu'au moins, vous... Mais je vous aime, c'est fini, tout est fini! Ah! je mordrais la vie, je vous mordrais vous aussi, vous surtout!

— La-dessus, elle s'éleva, les deux mains fortement appuyées à ses lèvres afin de contenir les sanglots qui montaient en elle, nombreux et pressés.

— André se laissa retomber sur son banc. Il lui semblait que tout s'écroulait autour de lui.

— Un silence tomba lourd de pensées en tumulte, puis André dit, avec une voix changeante, à la fois glaciale et plaintive.

— Vous me peinez, Froufrou, j'avais de vous une bien meilleure opinion.

— Elle éclata, la voix tremblante et étouffée de sanglots refoulés.

— Je n'ai plus le droit de m'amuser, plus le droit de taquiner personne!

— Mais je vous aime, c'est la fin de tout! Je croyais qu'au moins, vous... Mais je vous aime, c'est fini, tout est fini! Ah! je mordrais la vie, je vous mordrais vous aussi, vous surtout!

— La-dessus, elle s'éleva, les deux mains fortement appuyées à ses lèvres afin de contenir les sanglots qui montaient en elle, nombreux et pressés.

— André se laissa retomber sur son banc. Il lui semblait que tout s'écroulait autour de lui.

— Un silence tomba lourd de pensées en tumulte, puis André dit, avec une voix changeante, à la fois glaciale et plaintive.

— Vous me peinez, Froufrou, j'avais de vous une bien meilleure opinion.

— Elle éclata, la voix tremblante et étouffée de sanglots refoulés.

— Je n'ai plus le droit de m'amuser, plus le droit de taquiner personne!

— Mais je vous aime, c'est la fin de tout! Je croyais qu'au moins, vous... Mais je vous aime, c'est fini, tout est fini! Ah! je mordrais la vie, je vous mordrais vous aussi, vous surtout!

— La-dessus, elle s'éleva, les deux mains fortement appuyées à ses lèvres afin de contenir les sanglots qui montaient en elle, nombreux et pressés.

— André se laissa retomber sur son banc. Il lui semblait que tout s'écroulait autour de lui.

— Un silence tomba lourd de pensées en tumulte, puis André dit, avec une voix changeante, à la fois glaciale et plaintive.

turél à vous de fleurer en gaieté, au printemps, et plus que gentil de m'apporter les mille parfums qui montent de votre âme, cher Muguet.

Je les respire avec délice et comprends leur délicat langage, allez. Merci, j'aime l'onde limpide comme j'aime toute la nature.

— Je fais l'envoi de votre lettre. Tendresses.

— Cloire Ida P. — Nous ne faisons pas l'échange des chansons ici. Tant d'autres "courriers" s'offrent à vous pour cela qu'il vous sera facile de frapper ailleurs, n'est-ce pas? Mes regrets avec mon amitié.

— Etiole du Nord — Vous êtes toujours là pour mettre votre main dans la mienne lorsque je dois lancer l'appel aux âmes de bonne volonté. Je vous félicite et ne sais comment vous remercier pour tant de générosité. Grovez que votre invitation me fait un gros plaisir mais votre région est si loin de la mienne et ma tâche ne me permet pas les longs voyages.

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Petite malade — Je publierai tout, chère mignonne. Est-ce que le beau printemps ne vous donnera pas des forces neuves avec son ardent soleil? Je vous le souhaite en vous souriant de tout mon cœur.

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Greta Garbo — La toilette mentionnée est tout ce qu'il faut pour cette soirée et un soulier de satin noir la compléterait à merveille. Vous pouvez fort bien offrir un discret souvenir comme cadeau, rien de trop dépensieux cependant afin qu'on n'interprète pas mal, à tort, votre geste. Vous pouvez lire ces auteurs sans danger. Affection.

— Perle d'or — Votre offrande n'est pas en retard. Un merci du cœur. Solange — Vous êtes quatre à m'écrire de votre paroisse. Le gros nuage est passé? Ça passe toujours, vous savez, et le printemps est un grand gricseur, s'pas? Puisse cette ère heureuse durer longtemps, longtemps, pour vous que j'aime toujours.

— Rayon d'ombre — Voulez-vous m'envoyer vos noms et adresse? J'ai des lettres ici pour vous et me parviens à vous découvrir dans mes filières. Reçu votre offrande. Merci.

— Ame des Bois — Bien des fois j'ai pensé, allez, combien serait agréable une réunion de ce genre et peut-être aurions-nous un déia à réaliser sans cette "crise" qui coupe les ailes aux plus belles ambitions. Espérons pour bientôt une ère plus heureuse qui nous permette d'agir et de vivre ce beau jour, il fait beau, beau, n'est-ce pas? Mon "nid" touche la forêt et l'écolote avec ivresse l'âme des bois qui palpite de bonheur et chante les plus belles espérances... Merci pour votre amoné et croyez à ma tendresse toujours heureuse de vous recevoir.

— Marlin émigré — Vous avez reçu l'adresse? Je souhaite fort vous conduire dans la bonne voie. En tout cas, vous m'en donneriez des nouvelles? Bonne chance et amitié toujours.

— Ame espérante — Un merci du cœur pour votre amoné. Heureux se je suis de vous savoir en pleine voie de guérison, l'ardent soleil vous donnera de nouvelles forces et terminera vite la convalescence vous verrez. — Est-il vrai que mes billets ont toute cette valeur pour vous? Mon doux! que j'en suis heureuse! S'il en est vraiment ainsi! Tant de fois il me semble qu'ils sont "vides" tant j'ai le désir de mettre en eux beaucoup plus et beaucoup mieux et quand je dois être brève comme aujourd'hui, c'est parfois difficile, allez! Grovez à toute mon affection et revenez.

— Violette des prés — Le repos, la liberté, les distractions! Voilà des choses qui combient ma joie. Mignonne, en vie de plaisir pour aller de vivre plus prolongé que lorsqu'il m'arrivait des grands prés. Je m'en réjouis avec vous parce que je vous comprends. Ça fait du bien de changer "la routine" de sa vie, parfois. Ça stimule les ambitions. L'on dirait, tout en reposant l'esprit de ce qui nous regarde de trop près. Et quand l'on retombe dans la paix, la solitude, la douce chaleur de son nid, on l'aime plus, on l'aime mieux, nous semble-t-il, et l'on a plus de zèle "à la routine" recommandée jusqu'au jour où un nouveau changement nous semble nécessaire. Allez, venez, retournez, revenez, recommencez encore. L'été vous sera favorable en cela, c'est bon pour vous qui êtes si "raisonnable" en temps nécessaire.

— L'histoire de votre "vieillesse" n'est l'histoire de la vieillesse, c'est l'histoire de la vieillesse que vous auriez hérité gratuitement de la trouvaillie, je gage!!! — Je n'ai pas de nouvelles de Sphinx depuis un bon bout de temps. Vraiment, je m'inquiète un peu d'elle qui m'est une précieuse amie, je voudrais tant que tous ces soucis s'éloignent d'elle, enfin! Comme je m'altarde avec vous alors que je suis pressée et que tant d'autres attendent leur tour. N'est-ce pas que ça ressemble un peu au tribunal de la Pénitence, la veille des grandes fêtes ici?? Au revoir, Violette, et... que la paix soit avec vous!

— Nourie d'amour — Avec plaisir je vous réenregistre dans mes filières. — L'ombre mystérieuse et Pensée de Palestine vous seront de véritables amis. Envoyez-moi vos premières lettres affranchies. L'abeille en question est toujours au rucher quoiqu'elle ait changé de pseudo, je crois. Merci pour votre amoné et bienvenue.

— Jeannette — Quelle tâche est la vôtre et comme je comprends bien la cause de votre mutisme! Puisse votre maman guérir avec la bonne saison; et puis les vacances approchent qui vous permettront un repos bien mérité. En attendant il ne faut pas vous décourager, les épreuves ont toujours une fin, vous

savez. Mille tendresses.

— Franca — Merci pour votre amoné et votre amitié. La mienne en retour, toujours.

— Sous le feuillage — Vous donnez beaucoup, ma bonne amie, et je vous remercie de tout mon cœur. Notre petite amie vous sourira du ciel pour cela et Dieu vous en bénira. — Vous êtes courageuse en face de la vie difficile, je vous en félicite; tant d'autres jeunes filles continuent leur vie de luxe en dépit de tout mais comprennent trop tard leur erreur. Je vous félicite et vous assure que j'aurais aimé noter vos succès de l'autre jour. Je ne doute pas que tout fut bien réussi et je me réjouis avec vous puisqu'il ne peut m'être accordé plus. Merci encore.

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

— Fleur laurentienne — Comme vous avez su me faire un grand plaisir en m'envoyant le joli souvenir qui m'est bien cher et qui me rappellera toujours l'heureux dévouement de vos difficiles amours. Je vous dis un gros merci dans un sourire où vous verrez toute ma tendre affection. J'ai fait votre envoi à l'administration. Bons jours et soignez bien votre bonheur afin qu'il vive vieux... vieux...

êtes une bonne amie et je voudrais vous savoir heureuse comme vous le méritez. Puisse la Vierge de mai exaucer mon souhait et mon sourire vous dire toute mon amitié.

— Point d'Avignon. — J'ai fait le message concernant Sœur Marie Cyron et j'ai goûté tout le miel de votre sourire et de votre amitié pour moi. J'attends la lettre promise. A bientôt donc?

— Semper Fidelis. — Que diriez-vous si je me mettais à l'élevage des pigeons voyageurs?

— Mimi de Bruyères. — "Fuyez la tentation", dit l'Eglise, "Saisissez l'occasion aux cheveux", dit la Sagesse, et j'ai bien peur, Mimi, qu'à force de craindre la tentation vous laissez passer l'occasion! Enfin, quand on n'a rien à se reprocher, c'est encore beaucoup, n'est-ce pas? Je suis heureuse que vous ayez fait ce voyage. Vous avez besoin de distraction et vous vous en accordez plutôt rarement. L'excès en tout est un défaut, mais il ne fait jamais bon se cloîtrer trop étroitement avec ses pensées! Merci pour votre généreuse contribution. Bon courage et bon espoir!

— Roselys. — Pauvre chère, comme je comprends votre angoissante solitude. Brrr! Avec vous et pour vous je frissonne! Que d'ennuis, que d'inquiétudes, que de tourments même! Et cette distance qui vous sépare de tous les êtres aimés! Comme il vous faut de vaillance et que je vous en souhaite!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse. — Est-ce que la Bate qui met du rêve dans les yeux? Mais comme on compte quand c'est un secondaire quand l'absence s'installe au foyer. Un lourd soupir porté à deux devient plus léger qu'un relatif nimmis sur seules épaules. La vie familiale, à base d'amour et de dévouement, est la seule normale, la seule vraiment consolante et les esprits modernes auront beau tenter d'introduire des mœurs nouvelles, ils aboutiront toujours à un désastre. Quand Dieu institua la famille il agit avec son indubitable sagesse et les hommes n'y changeront rien sans gâter l'essence même de la vie. Je me prends à philosopher. C'est qu'avec vous je suis toujours certaine d'entendre un écho à ma voix!

— Mimi Reuseuse.

A Ottawa

Les cultivateurs de Québec ne pourront plus faire faillite

L'amendement à cet effet est voté sans discussion à la Chambre des Communes - Les crédits du ministre des Postes - A propos de grains de semence

La Chambre des Communes a adopté la semaine dernière le bill modifiant la loi des faillites. L'article qui stipule que les cultivateurs de la province de Québec ne pourront plus faire faillite a été adopté sans discussion.

Cette recommandation avait été faite à la Chambre par le comité spécial (présidence de M. John Hackett, député conservateur de Stanstead), qui avait été nommé pour étudier le bill d'abord soumis par M. Guthrie. L'amendement en question se lit ainsi:

"Lorsque les obligations d'un débiteur insolvable autre qu'un débiteur résidant dans la province de Québec qui se livre exclusivement à l'exploitation d'une terre ou à la culture du sol envers ses créanciers pouvant être établies pour des termes de la présente loi dépassent \$500, ce débiteur peut en tout temps, avant qu'une ordonnance de séquestre soit rendue contre lui, faire cession de tous ses biens au profit général de ses créanciers."

Le bill a non seulement été voté en comité mais il a subi également la formalité de la troisième lecture. Il est maintenant référé au Sénat.

Les crédits des postes

M. Arthur Sauvé, ministre des postes, a finalement fait voter ses crédits la semaine dernière, après plusieurs protestations des députés oppositionnistes, concernant la destination des maîtres de poste.

L'incident Lafliche

Le député conservateur de Richmond-Wolfe a demandé des précisions au ministre de l'Agriculture, M. Weir, au sujet des grains de semence. Il explique d'abord qu'un très grand nombre de ses électeurs ont sollicité son concours pour obtenir des grains de semence. Il a écrit à ce sujet à l'honorable Godbout, ministre de l'Agriculture à Québec.

M. Godbout a répondu que le gouvernement provincial faisait tout ce qu'il pouvait et qu'il avait écrit le 16 mai à Ottawa pour demander des secours qui lui fut refusé.

M. Lafliche pose franchement la question à l'honorable M. Weir. L'affirmation de M. Godbout est-elle exacte, oui ou non?

Le ministre de l'Agriculture répond que le gouvernement fédéral, cette année, n'a pas acheté de grains de semence. Toutefois, il est prêt à aider les provinces qui sollicitent son aide. Quant à la province de Québec, elle n'a jamais demandé de l'aide à Ottawa pour les grains de semence.

M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, est revenu à la charge. Il a prétendu que le fédéral avait donné des grains de semence à l'Ouest et que la province de Québec devrait être traitée de la même façon.

Le premier ministre Bennett est alors intervenu pour mettre les choses au point.

Il a dit à M. Boulanger que ses remarques n'avaient pas d'autre but que de semer la dissension au sein de notre population et de soulever les provinces les unes contre les autres.

J'ai vu, dit M. Bennett, des circulaires que des députés libéraux ont fait distribuer dans Québec. Il est dit que le gouvernement d'Ottawa favorisait l'Ouest aux dépens de Québec. Je suis obligé de répondre que les gens bien pensants ne trouvent cette campagne de préjugés. Il n'y a pas une province qui soit plus disposée à contribuer au bien général du pays que la province de Québec et le député de Bellechasse a grandement tort d'interpréter, comme il le fait, les sentiments de Québec à l'endroit de tout le pays.

Et M. Bennett ajoute, aussitôt pour préciser sa politique: "Si la province de Québec veut un prêt pour les grains de semence comme les autres provinces, ce prêt lui sera accordé demain".

Voici le texte de la déclaration de M. le docteur Lafliche:

"Qu'il me soit permis de soumettre à la Chambre la correspondance échangée entre l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, et moi-même, se rapportant à la distribution de grains de semence dans cette province. Le 10 mai dernier, j'écrivais à l'honorable M. Godbout en ces termes:

Godbout en ces termes: L'honorable Adélard Godbout, Ministre de l'Agriculture, Québec.

Cher monsieur Godbout, M. Emiliano Simoneau, cultivateur de Windsor Mills, m'informe qu'il sera dans l'impossibilité d'ensemencer sa terre cette année. Son crédit ne lui permet pas de se procurer les grains de semence nécessaires.

M. Simoneau est un cultivateur modèle qui aime beaucoup la terre et qui sera heureux d'avoir l'aide du gouvernement. Ce monsieur désire se procurer 100 livres de blé, 100 livres de trèfle rouge moyen, 25 minots d'avoine et 10 minots d'orge. S'il vous était possible de faire quelque chose pour M. Simoneau, vous lui seriez très agréable.

Veillez me croire, Votre tout dévoué, (Signé) F.-J. LAFICHE, M.P., L'honorable M. Godbout m'a répondu comme suit: Ministre de l'Agriculture, Province de Québec, Cabinet du ministre, Québec, le 16 mai 1932.

Monsieur F.-J. Lafliche, M.P., Chambre des Communes, Ottawa.

Cher monsieur, J'ai bien reçu votre lettre personnelle en date du 10 courant, dans laquelle vous sollicitez du secours de la part du gouvernement provincial en faveur de monsieur Emiliano Simoneau, cultivateur de Windsor Mills, pour lui permettre de se procurer ses grains de semence.

Le gouvernement provincial distribue, en effet, des grains de semence aux cultivateurs nécessiteux dans les endroits les plus pauvres de la province. Cette distribution est faite par l'entremise de comités paroissiaux présidés par le curé de chaque endroit, les membres de ces comités locaux étant en effet plus au courant des besoins de chacun.

Le montant dont le gouvernement provincial dispose en faveur de la classe agricole, cette année, pour procurer des grains de semence aux plus nécessiteux, est plus considérable encore que l'an dernier.

Pour votre information, laissez-moi vous dire que nous avons encore renouvelé nos instances cette année auprès des autorités fédérales pour leur demander de venir en aide aux cultivateurs de Québec, comme il le fait pour d'autres provinces; malheureusement, nous n'avons pu rien obtenir, pas plus que l'année dernière d'ailleurs.

Permettez-moi d'ajouter, pour votre information également, qu'on nous avait aussi répondu l'an dernier que la loi fédérale du chômage ne pouvait pas non plus s'interpréter de façon à ce que l'argent voté pour venir en aide aux nécessiteux soit appliqué à l'achat de grains de semence.

Vous comprendrez que dans cette situation, ils nous soit impossible de faire davantage. En effet, malgré qu'elle puisse ne pas paraître très considérable pour chaque paroisse, la contribution du seul gouvernement de Québec s'élève cette année à un montant plutôt fabuleux vu le grand nombre de paroisses de la province où nous sommes obligés de contribuer, et cela malgré que l'argent soit plus rare cette année. Nous avons demandé à Ottawa un montant égal à celui que nous appliquons nous-mêmes à ces achats de grains; si les autorités fédérales avaient consenti au moins à fournir une part, ne fût-ce que la moitié de la nôtre, ou encore si Ottawa eût été prêt à garantir le montant nécessaire, je crois que nous aurions probablement pu, dans toute la province, distribuer à tous les cultivateurs nécessiteux la quantité complète de grains de semence dont ils avaient besoin.

Il est malheureux, en effet, que la loi fédérale se rapportant à cette question ne s'applique pas de la même façon dans toutes les provinces du pays. Avec l'assurance de mes meilleurs sentiments, je vous prie de me croire, (Signé) Adélard GODBOU, M. Weir a répondu à M. Lafliche que la province de Québec n'a jamais soumis de demande semblable aux autorités fédérales.

la fois, de bien des gens, quand il s'agit de bois soit pour chauffage ou sciage, coupé sur les terrains du gouvernement. Donc, malgré que j'en eus envie bien des fois cet hiver, il m'a fallu attendre à ces jours-ci pour recommencer à vous adresser de temps en temps quelques tribunes libres. A part de cela, recevant en plus de l'Action catholique et du "Bulletin", trois autres hebdomadaires, j'avais à peine le temps d'y jeter un rapide coup d'oeil, sans pouvoir découper, classer et mettre de côté pour référence ultérieure ce qui méritait d'être conservé; j'ai pris cette année habitude, il y a quelques semaines, mais en cela j'ai bien de l'arrangement qu'il faudra coûte que coûte rattrapper cet été.

En attendant d'autres remarques plus tard sur divers sujets, surtout sur les résultats terriblement trompeurs et décevants pour la classe agricole de la dernière session du parlement provincial, je veux attirer l'attention de vos lecteurs sur un petit détail, un tout petit amendement aux lois provinciales qui, je crois, a passé inaperçu; du moins, personne, parmi ceux qui en ont subi les effets depuis février dernier, ou qui sont exposés à les subir à l'avenir, n'a signalé la chose dans le "Bulletin des Agriculteurs". Je veux parler de ce petit changement apporté dans les tarifs des shérifs, dans les cas de vente par autorité de justice.

A part les autres frais, les shérifs avaient droit, autrefois, à 2-1-2 pour cent sur le produit de la vente, autrement dit, sur la valeur réalisée aux enchères. Ce tarif restait le même (2-1-2 p.c.), mais sur la proposition du premier ministre en personne, ce 2-1-2 pour cent sera dorénavant perçu sur le montant de l'évaluation municipale. Ce changement qui n'a l'air de rien, est cependant pour les créanciers, comme pour les débiteurs, assez gros de conséquences, mais surtout démontre à l'évidence, quels sont, chez nos ministres provinciaux, leurs vrais et réels sentiments à l'égard de la classe agricole et aussi la paternelle sollicitude du premier pour toutes les classes et professions plus ou moins apparentes, dépendantes ou affilées, en quelque sorte à la sienne propre, celle des avocats, puis ceux que l'administration de la justice fait vivre aux dépens des autres classes en général et celle des habitants en particulier.

Les preuves de cette sollicitude abondent; rappelez-vous seulement, par exemple, que le même premier ministre qui ne veut pas entendre parler des pensions de vieillesse, a fait adopter, il y a plusieurs années déjà, une loi accordant aux veuves des juges en retraite la même pension, déjà préalablement augmentée, dont leur époux jouissait de leur vivant. On sait pourtant que les juges en général, grâce à leurs hauts salaires, à leurs larges indemnités, ont le moyen de prendre, et prennent pour la plupart, de très fortes assurances sur la vie, de sorte qu'à leur mort l'avenir de leur épouse survivante est exempt de toute inquiétude.

Pour en revenir à notre question de taux des shérifs, plus on y réfléchit, plus on trouve que la chose, habilement prévoyante pour ces officiers de la machine judiciaire, est ostensiblement injuste pour la classe agricole. Elle dénote aussi, chez ses auteurs, une parfaite connaissance de la situation embarrassée, critique, désespérée même, d'un très grand nombre de cultivateurs. Et ses tartufes ont fait ou feront semblant d'être étonnés quand on leur parlera, en leur demandant d'y porter remède, de cette même situation lamentable des campagnes, diront qu'on se trompe, qu'on exagère, qu'après tout elle n'est pas si mauvaise que cela, etc., etc. Tel par exemple, comme notre député-ministre a fait cet hiver, en Chambre, disant qu'à part Val-Jalbert et Chicoutimi, le reste de la région ne se sent presque pas de la crise!

Tel encore le premier ministre démentant grossièrement le R. P. Lebel, quand, accompagnant une délégation du bureau de l'U. C. C., auprès des ministres, l'autonomie dernier, pour leur transmettre les vœux et résolutions adoptés à l'assemblée générale de novembre, il insistait sur l'urgente nécessité d'un crédit agricole provincial, ajoutant qu'il y avait bien des endroits jusqu'à 50 pour cent des cultivateurs, et même plus, ne pourraient rencontrer leurs obligations, échéances ou taxes de fin d'année. M. Tascheau lui répliqua: "Mais, nous ne croyez pas cela! Dire à quelqu'un qu'il ne croit pas ce qu'il vient d'énoncer, c'est ni plus ni moins le traiter de menteur; notre auto-critique et vindicatif premier ministre n'était pas pour manquer l'occasion de décocher cette amabilité à un éminent religieux. Quelques instants après, comme le R. Père venait là-dessus et réaffirmait qu'au moins 50 pour cent des cultivateurs ne pourraient traverser la crise, à moins qu'on n'établisse un crédit agricole provincial, le ministre de l'Agriculture déclara que "la chose ne pouvait pas être vraie et que tout au plus 25 pour cent des habitants auraient de la difficulté à faire face à leurs échéances prochaines". Voyez-vous, le boss avait parlé et notre versatile ministre de l'Agriculture, vrai type d'aristocrate, éprouvait le besoin de surprendre sur son chef, de le relancer. Quand le maître dit "Tues", le valet répond "Assommoir".

Le cabinet provincial, quand il a fait ce changement dans la manière de déterminer les honoraires des shérifs dans les ventes d'immeubles, savait que la majorité des agriculteurs étaient mal pris et que si un grand nombre, à force de se débattre, à force d'arrangements ou de petits acomptes, parvenaient à faire patienter leurs créanciers (ce qui après tout n'est qu'une fausse de reculer pour mieux sauter ensuite), les autres devraient liquider ou plutôt le shérif les liquider.

Il n'y a jamais eu de calamité en ce monde, il n'y en aura jamais, qui ne profite pas à quelques classes. Prenez, par exemple, le cas de la grippe espagnole en 1918. Les docteurs, entrepreneurs de pompes funèbres, les manufacturiers et vendeurs de cercueils, jusqu'aux fossoyeurs, tous les morticoles en général, ont fait alors des affaires

CONSULTATIONS LEGALES

SERVICE SPECIAL DU BULLETIN DES AGRICULTEURS

AVIS AUX CORRESPONDANTS:

Les personnes qui veulent profiter de notre service de "consultations légales" doivent observer les règles suivantes:

- 1) Ce service est établi pour l'avantage exclusif de nos abonnés: toute demande de renseignement doit donc être signée, afin que nous puissions vérifier si le correspondant est un abonné.
2) Les questions doivent être adressées directement au journal.
3) Ces questions ne doivent soulever que des points de droit qui se présentent d'ordinaire au cours de la vie rurale. Celui qui voudra obtenir une opinion sur un cas spécial nécessitant des recherches ou une longue étude, devra se conformer aux conditions qui pourront être posées par nos avocats consultants.
4) Tout correspondant qui désire une réponse immédiate et personnelle devra payer l'honoraire qui pourra être exigé par nos avocats.

Q.—J'ai un voisin à qui je demande de faire disparaître en entier ou en partie le bois qui se trouve le long de la ligne et qui donne trop d'ombre à ma culture. Ai-je le droit de lui faire couper ce bois ou de le couper moi-même? De lui demander cela depuis trois ans et il me répond toujours affirmativement sans rien faire cependant.

(Réponse à E. G.) En cela un voisin est dans l'obligation de se conformer aux règlements ou aux usages constants et reconnus ou encore à ce qui est jugé nécessaire à cause de la nature des lieux. Celui sur la propriété duquel s'étendent les branches des arbres du voisin, quoique situés à la distance voulue, peut contrairement ce dernier à couper ces branches.

Q.—Il y a quelques années, ma femme demandait la séparation de biens et, après avoir obtenu jugement, son avocat lui a dit qu'elle n'avait pas besoin d'acte de partage parce que je devais tout ce que je possédais. Ma femme avait apporté à son mariage environ \$500.00 en linges et ménage et ceci n'a pas été mentionné dans la requête. Je voudrais vous dire si ma femme a droit de posséder tout ce qu'elle a acheté en son nom depuis la séparation de biens? (Réponse à N. L.) Votre épouse étant séparée de biens a droit à l'administration entière des biens meubles et immeubles et à la jouissance de ses revenus. Elle a droit de posséder ce qu'elle a acquis en son nom depuis

d'or; si l'épidémie avait duré six mois de plus, tous s'enrichiraient. Il en sera de même... du moins le gouvernement Tascheau le pensait... pour tous les gens de loi durant cette crise qui frappe si durement les campagnes. Mais si, autrefois, durant les années relativement prospères, quand les ventes de terres par autorité de justice étaient rares, les enchères montaient, les adjudications se faisaient presque toujours à un montant qui approchait celui de l'évaluation municipale, aujourd'hui, en ce temps de crise, le trop grand nombre de ventes par le shérif joint à la rareté des acheteurs, que elle-même à l'extrême rareté des capitaux et à leur pauvre rendement lorsque appliqués à l'achat de propriétés terriennes, risquait la dernière enchère se montant à peine au quart ou moins de ce qu'elle aurait été il y a quelques années, de n'en laisser pas assez à leur gré, pour nos bons shérifs; ils perdraient en quelque sorte sur le rendement de chaque vente ce que le nombre accru des dites ventes leur donnait lieu d'espérer gagner. Qu'à cela ne tienne, ce n'est pas pour rien que le premier ministre passe pour être un maître avocat, retors, habile et plein de ressources. Vite! un tout petit changement de la loi qui se rapporte aux tarifs des shérifs et ces précieux auxiliaires de Dame Justice, chargés généralement d'achever la ruine des malheureux débiteurs, ruine bien commencée par les disciples de Thémis, confrères de M. Tascheau, verraient leurs revenus remonter à un niveau inconnu, et voilà pourquoi, dorénavant leurs honoraires au même taux de 2-1-2 pour cent ne se calculeront plus sur le produit de la vente, bien trop bas de ce temps-ci, mais sur l'évaluation municipale restée à peu près partout au même palier que les années passées.

Pour illustrer la différence que ça fait, je vous citerai seulement ce qui s'est passé dernièrement, à un mille de l'endroit où je demeure, dans le même rang. Deux demi-lots presque face à face, vendus il y a bien des années de cela \$10,000, sur lesquels il avait été payé jusqu'à date \$5,000 et dont l'évaluation municipale était de \$5,000 aussi, ont été vendus par le shérif, pour défaut de paiement des termes échus l'adjudication s'est faite à \$800 pour celui du 4ème, 1Ve rang et à \$700 pour celui du 11e rang, soit \$1,500 pour les deux, en grande partie absorbés, par les frais divers et les arrangements de taxes. L'année dernière les frais du shérif se seraient montés à \$37.50 à part des autres de tout genre; cette année ils sont de \$125.00.

Je disais dans le cours de cette lettre, et tout le prouve, que le gouvernement connaissait la situation critique des campagnes. Qu'est-ce qui nous a valu sa haute réputation de sur la question du crédit agricole provinciale, après l'avoir promis dans le discours du trône, si non l'ampleur tragique de la crise chez les cultivateurs, ampleur et profondeur insoupçonnées d'abord. Tous les repus, casés et gavés, du dernier rond de cuir, jusqu'au premier, toujours naturellement portés à croire qu'avec un peu de salafisme tout le monde devait l'être. Quand le roi Auguste avait bu, la Pologne était perdue. Oui, mais il ne lui est jamais venu à l'idée, à ce bon monarque, d'empêcher ses sujets de boire.

Apparemment décidé à faire quelque chose à la suite des instances répétées et sous la pression des députés libéraux des districts ruraux, le gouvernement a-t-il été par suite effrayé par la multiplicité et le bien-fondé des dites instances ou a-t-il été mis en demeure de se couronner les bras...? (Réponse à J. L.) Il est très légitime que vous veuillez sauvegarder vos droits. Cependant quant au moyen à adopter pour nous conseillerions d'aller voir un avocat afin qu'il étudie les actes dont il peut être question et fasse les recherches nécessaires. Q.—Est-ce que le propriétaire des lots nos. 3 et 4, rang 3, peut se faire payer le coût de la clôture qu'il a faite le long de la ligne B-C? Je vous réfère à ma lettre de mars dernier. (Réponse à O.D.G.) Il semble que ce propriétaire devrait être dédommagé jusqu'à concurrence du coût de ladite clôture. Généralement en de tels cas nous fondons nos prétentions sur les usages du lieu ou les règlements du conseil. Un avocat de la localité pourrait vous renseigner avec plus d'exactitude. Q.—Il y a un grand nombre d'années j'ai acheté un lot de terre d'une compagnie de pulpe. Dans le contrat, il est spécifié que le vendeur se réserve la propriété pour toujours de tous les bois debout, de pin, d'épinette blanche, rouge ou grise, qui pourront se trouver en tout temps à l'avenir sur ledit lot de terre propres à être convertis en billots de sciage ou manufacturés d'autre manière, propres au commerce. Est-ce que je peux prendre sans demander un permis le bois tombé à cause du vent ou pour toute autre cause? J'entends dire même que l'acquéreur a droit de prendre tout le bois de quelque essence qu'il soit qui se trouve sur son lot, s'il y a plus de 30 ans qu'il est acheté? (Réponse à S. R.) Le cas que vous soumettez mériterait d'être étudié spécialement par un avocat qui pourrait examiner le contrat en question et lui donner l'interprétation voulue. Quant au droit de prendre tout le

L'héritage le plus précieux que les Canadiens puissent laisser à leurs enfants est... leur assurance-vie. En 1871, lorsque la Sun Life vendit sa première police, l'assurance-vie était au Canada de \$13 par tête. AUJOURD'HUI elle s'élève à \$635 par tête. A une exception près, le Canada est maintenant le pays du monde où la moyenne d'assurance-vie est la plus élevée. La Sun Life a joué dans ce domaine un rôle de premier plan: elle a contribué largement à protéger nos foyers et à développer chez les nôtres le goût de l'épargne. Voici quelques chiffres qui donnent une idée des progrès rapides de la Sun Life: ASSURANCE EN VIGUEUR 1871 \$404,000 1881 \$5,010,000 1891 \$19,436,000 1901 \$62,400,000 1911 \$164,572,000 1921 \$536,718,000 1931 \$3,051,077,000 SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA Siège Social: Montréal

Exigez UNIVERSAL BRAND Le fameux gros sel de table allemand pour toute occasion. Plus riche, plus pur, plus blanc, plus sûr que tous les autres. Porcs vendus par les cultivateurs de chaque province EN 1932 Alberta: Mars, fév., mars 107,805 Jan., fév., mars 280,980 Saskatchewan: Mars, fév., mars 54,371 Jan., fév., mars 170,324 Manitoba: Mars, fév., mars 24,042 Jan., fév., mars 82,820 Ontario: Mars, fév., mars 116,869 Jan., fév., mars 329,022 Québec: Mars, fév., mars 4,534 Jan., fév., mars 15,746

Chez DUPUIS vous payez moins cher Vernis Duprex - 4 hres Vernis à wagons C'est un vernis de toute première qualité, pour planchers, meubles, portes, boiserie, enfin pour tous usages intérieurs. Il s'applique facilement, sèche en 4 heures et dure des années. Mêmes bas prix que le DUPREX-4 heures. 1 chop. 50 1 pinte 90 1/2 gal. 1.75 1 gal. 3.25 Ces deux vernis sont pleinement garantis par les manufacturiers. Découpez cette annonce en commandant. POUR CHOIX DE PEINTURE, EMAIL, PINCEAUX, VOIR NOTRE CATALOGUE. TOITURES de qualité PAPIER ARDOISE couleurs, rouge ou vert. Papier DUPREX 1, 2, 3 ou 4 plis PAPIER DUPUIS, FINI MICA 1, 2, 3, 4 ou 5 plis. NOS PRIX SONT LES PLUS BAS. Les clôtures "SECURITY" les plus fortes, les plus durables, les plus pratiques, jouissant d'une réputation nationale. Clôtures de ferme clôtures de jardin, de parterre, treillis à volailles, BARRIÈRES. Aussi fil barbelé à prix défilant toute compétition. Pour prix et détails, consultez le Catalogue DUPUIS Nous payons les frais de port sur ces marchandises pour commandes de \$5.00 et plus. QUALITE — SATISFACTION — BAS PRIX

Une question qui a passé inaperçue

Et qui prouverait de la part des autorités provinciales une connaissance parfaite de la mauvaise situation agricole

St-Prime, 8 mai 1932. M. D.-C. Noisieux, Le "Bulletin des Agriculteurs", Montréal.

Monsieur le Directeur, Vous voudrez bien, j'espère, et vos lecteurs avec vous, excuser mon long silence d'au delà de six mois. La raison en est que, remonté depuis un an du village sur mon ancienne terre, chez le jeune de mes garçons (qui venait de racher la part de son frère), dans le but de lui exemplifier certaines obligations (rente) impossibles à acquitter par ce temps de crise et lui aider à rencontrer les plus pressantes des autres, j'ai eu, tout en étant un vrai et réel cultivateur depuis janvier 1930, très peu de loisirs. L'hiver dernier, parce que mon garçon était parti vers le 15 de décembre pour les chantiers, je suis resté seul pour faire sa besogne, m'occuper

de ses animaux, mais surtout faire à provision de bois pour l'année. C'est toute une question que celle du chauffage et du bois de service pour le renouvellement des bûches, ici, en bien des endroits du Lac-Saint-Jean, à cause de nos longs et rigoureux hivers et du développement insuffisant du trop jeune bois bousé dans les vieux "brûlés", des landes de la Couronne.

Il faut se prendre et payer un permis de coup et aller bûcher à l'endroit précis qui nous est assigné par le garde-forestier sur les dites terres de la Couronne, à six milles d'ici, dans du jeune taillis l'une trentaine d'années dont presque la moitié doit rester debout quand on veut suivre les règlements ou permis, règlements, soit dit en passant, raisonnables et nécessaires même, vu la mentalité un peu pillarde, égoïste et gaspilleuse tout à

Emile SCHMITT